



RAPPORT D'ACTIVITE 2022

CENTRE HOSPITALIER DEPARTEMENTAL LA CANDELIE
Route de la candélie
47480 PONT-DU-CASSE
05 53 77 67 00
www.chd47.com

MOT DU DIRECTEUR

Portée par plus de 1000 professionnels, l'activité de notre établissement s'enrichit et se diversifie chaque année. Je tiens à souligner le travail remarquable de chaque agent, entrepris au quotidien. Les valeurs qui les animent font honneur à notre établissement : esprit d'équipe, bienveillance, compétence.

Cette année 2022 aura particulièrement été marquée par le lancement du Projet d'Etablissement 2022-2027, validé en Conseil du Surveillance du 10 mars 2022, et l'approbation du Schéma Directeur Immobilier par l'Agence Régionale de Santé Nouvelle Aquitaine en août 2022 avec l'attribution d'une subvention de 14 millions d'euros. Confortés par ces soutiens, nous pouvons poursuivre les grands projets définis et passer à l'action. Notre ambition d'amélioration des organisations et des pratiques soignantes s'illustre au travers de la mise en œuvre des premiers groupes de travail jugés prioritaires et développés au travers des pages suivantes.

En complément, les efforts des équipes se sont portés sur la certification HAS. Certes, des progrès importants restent à accomplir mais je suis confiant et certain que la dynamique enclenchée nous permettra d'atteindre nos objectifs lors de la prochaine visite.

Les pages qui suivent ont vocation à vous présenter de manière synthétique l'ensemble des travaux menés au cours de cette année 2022.

Je vous souhaite une très bonne lecture.

Richard CAMPMAS



2 TABLE DES MATIÈRES



Le CHD "La Candélie" au cœur du dispositif de soins du territoire

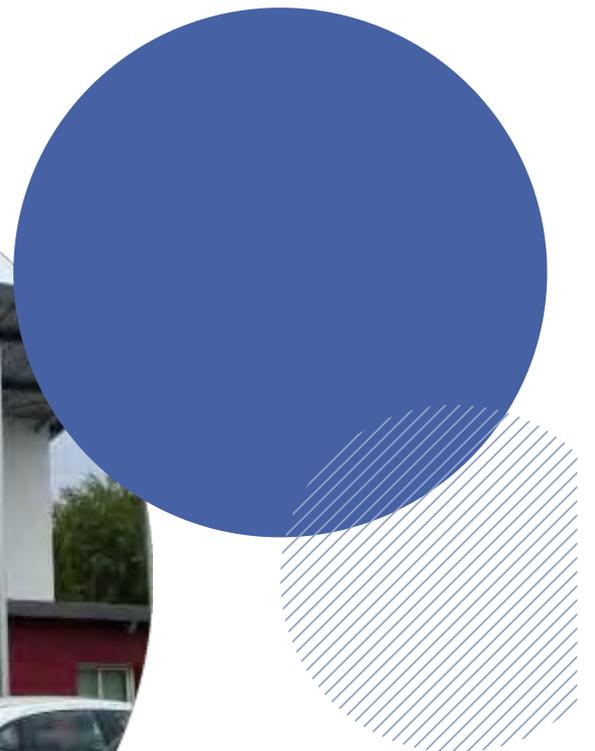


Les Données clés de l'activité 2022



Le rapport DIM

02	La vision portée par les instances	11	Direction de la Stratégie	37	Bilan d'activité PMSI
06	Présentation / Organigramme	20	Coordination des soins		
08	Territoire de santé et partenariats	26	Direction Ressources matérielles		
		29	Direction Ressources humaines		
		32	Qualité et gestion des risques		



**LE CHD « LA CANDELIE »
AU COEUR DU DISPOSITIF
DE SOIN DU TERRITOIRE**



LES INSTANCES



CONSEIL DE SURVEILLANCE

Président : Christian DELBREL

Nombre de séances en 2022 : 4

Représentants des collectivités territoriales :

Madame Chantal DUDZINSKI, Mairie de Pont-du-Casse

Monsieur Bruno DUBOS et Madame Marie-Françoise MEYNARD, EPCI de l'Agglomération d'Agen

Monsieur Christian DELBREL et Madame Clarisse MAILLARD, Conseil Départemental de Lot-et-Garonne

Représentants du personnel :

Monsieur Thomas LAPORTE, CSIRMT

Docteur Anne-Claire LAFFORT et Docteur Julia TOURENNE, CME

Monsieur David PREVOT et Monsieur Christophe GAUTHIER, OS représentatives du CTE

Représentants des personnalités qualifiées :

Docteur Michel DURENQUE et Monsieur TREY D'OUSTEAU, ARS

Madame Marie-Thérèse LABITRIE et Monsieur Bessy SELK, représentants des usagers

Monsieur Alain-Paul PERROU, Préfecture



DIRECTOIRE

Président : Richard CAMPMAS

Nombre de séances en 2022 : 9

Membres de droit :

Monsieur Richard CAMPMAS, Président

Docteur Olivier JACQUIEZ, Président CME, Vice-Président

Madame Christelle ODIOT, Coordonnateur des soins par intérim, Présidente CSIRMT

Membres nommés :

Madame Maryse ARNAUD, Directrice Adjointe

Docteur Louis TANDONNET, Chef du pôle

Psychiatrie Infanto-Juvenile et Adolescents

Docteur Vincent BISQUEY, Chef du pôle Agen et Albret

Docteur Cécile CALLEJA, PH du pôle Perspectives

Docteur Jean-Pierre GOGNAU, PH du pôle Vallée du Lot

Madame Martine VEGLIA, cadre supérieur de santé

Invités avec voix consultatives :

Monsieur Frédéric LOPEZ, Directeur Adjoint,

Docteur Corinne FREIMANN, Responsable du Service d'Information Médicale,

Docteur Abdelkrim DARI, Chef du pôle Garonne et Confluent,

Docteur Inès GUETAT, Chef du pôle Vallée du Lot

Madame Evelyne JEANDEL, Directrice Adjointe



COMMISSION MEDICALE D'ETABLISSEMENT

Président : Olivier JACQUIEZ

Nombre de séances en 2022 : 10

Membres avec voix délibérante :

Les praticiens hospitaliers responsables de Pôles

Monsieur le Docteur Vincent BISQUEY
Monsieur le Docteur Abdelkrim DARI
Madame le Docteur Inès GUETAT
Monsieur le Docteur Olivier JACQUIEZ
Madame le Docteur Anne-Claire LAFFORT
Monsieur le Docteur Louis TANDONNET

Les praticiens hospitaliers psychiatres

Monsieur le Docteur Jean-Pierre GOGNAU
Madame le Docteur Cécile CALLEJA
Madame le Docteur Marianne GABBANI
Monsieur le Docteur Jean-Paul CORS

Les praticiens hospitaliers non psychiatres

Madame le Docteur Fabienne CASTEJON
Madame le Docteur Corinne FREIMANN

*Des représentants des praticiens contractuels,
assistants et praticiens attachés exerçant au moins
3vacations dans la semaine*

Madame le Docteur Julia TOURENNE
Monsieur le Docteur Amer YASSINE

*Un représentant pour les internes de médecine des
autres spécialités*

Monsieur Mathieu MERCIER
Madame Nina DAVID NOEL (suppléant)

Membres avec voix consultative :

Le président du directoire ou son représentant,
Le président de la CSIRMT,
Le représentant du CTE,
Un représentant des pharmaciens désigné par le
directeur de l'établissement,
Le Médecin Inspecteur Régional,
Le Médecin Inspecteur de la Santé,
Le représentant de la CSIRMT élu par cette
commission,
Le Médecin Conseil de la caisse assurant l'analyse
d'activité de l'établissement.



COMITE D'HYGIENE DE SECURITE ET DES CONDITIONS DE TRAVAIL

Président : Richard CAMPMAS

Nombre de séances en 2022 : 3

Représentants des personnels non médicaux, non pharmaciens et non odontologistes :

Organisation syndicale C.G.T.

Madame Céline BOIX (titulaire)

Monsieur Christophe PADRONI (titulaire)

Monsieur Eric MARTI (titulaire)

Monsieur Christophe GAUTHIER (suppléant)

Madame Sabah ESSEMOUDI, (suppléante)

Monsieur Robert SHEPPARD (suppléant)

Organisation syndicale F.O.

Monsieur Didier MICHAUD (titulaire)

Monsieur David PREVOT (titulaire)

Monsieur Thomas LAPORTE (titulaire)

Madame Christine GUARRIGUES (suppléante)

Monsieur Grégory CORDONNIER (suppléant)

Madame Adeline MICHAUD (suppléante)

Représentants des personnels médicaux, pharmaciens et odontologistes :

Monsieur le Docteur Amer YASSINE

Siègent à titre consultatif :

Le Médecin du Travail

Le responsable des Services Economiques

L'ingénieur Hospitalier chargé des travaux

Le Directeur des Ressources Humaines

Le Coordonnateur Général des Soins

Membres extérieurs à l'établissement qui doivent être informés des réunions

L'inspecteur du travail

Le contrôleur de la sécurité, C.R.A.M.A.



COMMISSION TECHNIQUE D'ETABLISSEMENT

Président : Richard CAMPMAS

Nombre de séances en 2022 : 3

Représentants du personnel :

Organisation syndicale C.G.T.

Monsieur François LAMBERT (titulaire)

Madame Danaé JORDAN (titulaire)

Monsieur Yohan BONVALET (titulaire)

Madame Céline BOIX (titulaire)

Monsieur Guilhem MIRANDE (titulaire)

Madame Sylvie DUPUY (suppléante)

Monsieur Christophe GAUTHIER (suppléante)

Madame Sabah ESSEMOUDI (suppléante)

Monsieur Christophe PADRONI (suppléante)

Madame Patricia SOLER (suppléante)

Organisation syndicale F.O.

Monsieur David PREVOT (titulaire)

Monsieur Didier MICHAUD (titulaire)

Madame Sylvie FLECK (titulaire)

Madame Maud TRUBERT (titulaire)

Monsieur Vivian LASJUNIES (titulaire)

Madame Marion VERHAEGHE (suppléante)

Madame Christine GARRIGUES-DELOUIS
(suppléante)

Monsieur Robin SULLETIS (suppléant)

Madame Marie-Claude TRENTY (suppléante)

Monsieur Grégory CORDONNIER (suppléant)

Membres avec voix consultative

Le représentant de la commission médicale
d'établissement : Madame le Docteur Noufissa
ZOHRI

Le médecin du travail lorsque l'ordre du jour du
comité comporte des questions intéressant
l'hygiène, la sécurité et les conditions de travail

Un ou plusieurs collaborateurs du chef
d'établissement, président du comité

Des experts dont la présence serait rendue utile
ou nécessaire par certains points inscrits à l'ordre
du jour



COMMISSION DES USAGERS

Président : Monsieur Richard CAMPMAS

Nombre de séances en 2022 : 4

Représentant la Direction en l'absence du Directeur :
Madame Maryse ARNAUD

Deux médiateurs et leurs suppléants :

Docteur Anne-Claire LAFFORT (médiateur médecin titulaire)

Docteur Vincent BISQUEY (médiateur médecin suppléant)

Madame Sylvianne ASSALIT-SOUYRI (médiateur non médecin titulaire)

Monsieur Jean-Baptiste COMPAGNET (médiateur non médecin suppléant)

Deux représentants des usagers et leurs suppléants :
(désignés par le DGARS)

Madame Marie-Thérèse LABITRIE, titulaire,

Madame Linda DIOUANE, titulaire,

Monsieur Christian DUFFIEUX, suppléant,

Monsieur Jean-Luc ALONSO, suppléant.

Le Président de la CME ou son représentant :

Monsieur le Docteur Jean-Paul CORS, représentant de la CME

Sont présents avec voix consultative :

Le responsable de la politique qualité du CHD

Le représentant de la CSIRMT (Mme GARRIGUES)

La représentante du corps des assistantes sociales



COMMISSION DES SOINS INFIRMIERS, DE REEDUCATION ET MEDICO TECHNIQUE

Présidente : Madame Christelle ODIOT

Nombre de séances en 2022 : 1

Collège 1 – Cadres supérieurs de santé & Cadres de santé :

Madame Aurore PRUNIER (titulaire)

Madame Céline LUCANTE (titulaire)

Madame Elodie CANDELON (titulaire)

Collège 2 – Personnels infirmiers, de rééducation et médico-techniques :

Madame Sabah ESSEMOUDI (titulaire)

Madame Sylvie DUPUY (titulaire)

Madame Sylvie FLECK (titulaire)

Madame Maud TRUBERT (titulaire)

Monsieur David PREVOT (titulaire)

Monsieur Thomas LAPORTE (titulaire)

Monsieur Cédric DOMIN (titulaire)

Monsieur Guilhem MIRANDE (titulaire)

Collège 3 – Aides soignants & Aides médico-psychologiques :

Madame Christine GARRIGUES DELOUIS (titulaire)

Madame Rebecca PIGNIER (titulaire)

Madame Bernadette GARBIT (suppléante)

Monsieur Christophe PADRONI (titulaire)

Assiste avec voix consultative

Représentant de la CME

Docteur Cécile CALLEJA



PRESENTATION DU CHD LA CANDELIE

Le Centre Hospitalier Départemental « LA CANDELIE » est un établissement public de santé accueillant des personnes de tout âge présentant des troubles de la santé mentale, des pathologies psychiques ou addictives sur le Lot et Garonne.



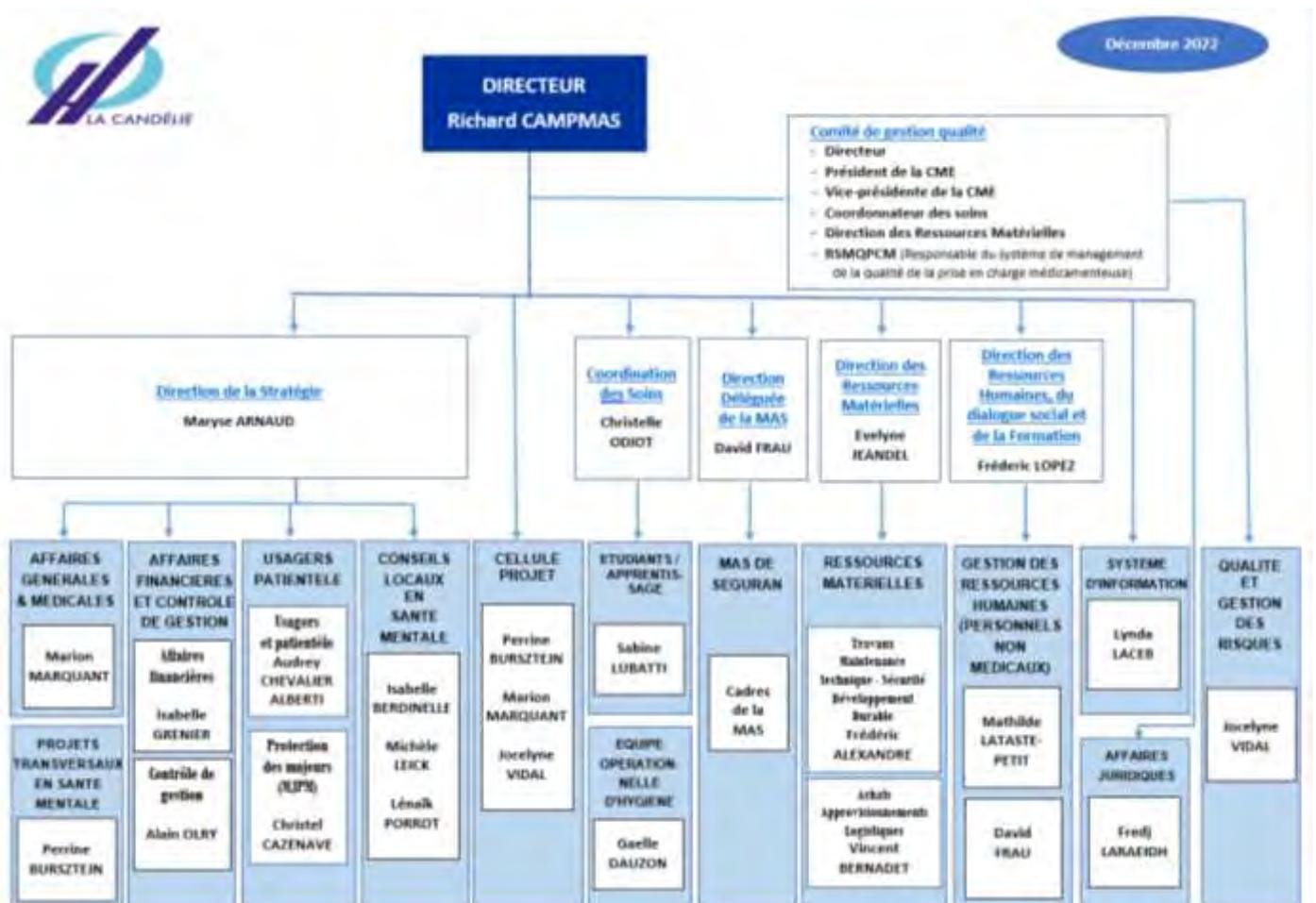
Les missions de prévention, de diagnostic, de soins ambulatoires et hospitaliers et d'accompagnement du handicap sont réalisées grâce à des prises en charge adaptées :

- en psychiatrie générale avec :
 - ✓ Plus de 50 points de consultation en Centres Médicaux Psychologiques (CMP)
 - ✓ des pôles adulte, infanto-juvénile et de l'adolescent : hospitalisation complète (222 lits), de jour, de nuit, accueil urgence psychiatrie de liaison ;
 - ✓ des dispositifs d'Hospitalisation à Domicile (HAD), de réhabilitation psychosociale, de géronto-psychiatrie ;
- en addictologie : Médecine et Soins de Suite et de Réadaptation (SSR) en lien avec la filière,
- sur le service Handisanté47 : consultations de personnes en situation de handicap,
- en Maison d'Accueil Spécialisé (MAS du Seguran).

Plus de 1000 agents œuvrent pour accompagner une file active de 12000 patients.



ORGANIGRAMME DE DIRECTION (au 31 décembre 2022)



AGEN ET ALBRET
Chef de pôle
Dr Vincent BISQUEY
Cadre supérieur
M Lotfi MIRA

Structures intra-hospitalières :
 Camille Claudel
 Lautréamont
Fédération
 Arthur Rimbaud
 Les Erables
 Equipe médico-sociale

Structures Extra-hospitalières :
 HJ « Van Gogh » Agen
 CATTTP Van Gogh
 CMP CATTTP Nérac Adulte
 CMP « Antonin Artaud
 SPPL Agen &
 Villeneuve/Lot

GARONNE ET CONFLUENT
Chef de pôle
Dr Abdelkrim DARI
Cadre supérieur
M Jean-B. COMPAGNET

Structures intra-hospitalières :
 Les Ambans
 Les Merisiers

Structures Extra-hospitalières :
 HJ « Le Maré »
 Marmande
 CMP « Le Trec »
 Antenne Casteljaloux
 Antenne Miramont
 Antenne Tonneins

VALLEE DU LOT
Chef de pôle
Dr Inès GUETAT
Cadre supérieur
Mme Martine VEGLIA

Structures intra-hospitalières :
 Les Pruniers
 Les Oliviers

Structures Extra-hospitalières
 HJ / CMP / CATTTP « Les Jardins de Capel » BIAS
 CATTTP Fumel Adultes
 Antenne Fumel
 Atelier thérapeutique
 Ramounot

PERSPECTIVES
Chef de pôle
Dr Anne-Claire LAFFORT
Cadre supérieur
M Georges-Vincent GIRAUD

HAD (Hospitalisation à Domicile)

Service de Réhabilitation - **ESHOP** (Appartement Thérapeutique) (Equipe Spécialisée en Hébergement Orientation et Préparation)

EARS (Equipe Ambulatoire de Réadaptation Spécialisée)
F.A.R.E
 Unité Dali
 Ateliers
EMER
E.M.P.P.

Géronto-Psychiatrie
E.M.G.P.

PSYCHIATRIE INFANTO-JUVENILE
Chef de pôle
Dr Louis TANDONNET
Cadre supérieur
Mme Patricia GESLIN

C.A.D.S. -
 HJ « Les 3 Rosiers »
 CMPI « Agen »
 CMPI & CATTTP Nérac
 HJ « Araucaria » CMPE & CATTTP
 HJ « Les Oyats » CMPE & CATTTP
 HJ « Las Limousines »
 CMPE & CATTTP

PSYCHIATRIE DE L'ADOLESCENT
Chef de pôle
Dr Louis TANDONNET
Cadre supérieur
Mme Patricia GESLIN

Structures intra-hospitalières :
 Mozart
 HJ des Adolescents

Structures Extra-hospitalières :
 RESEDA
 Maison des Adolescents

CASSIOPEE
Chef de pôle
Dr Olivier JACQUIEZ
Cadre supérieur
Mme Jocelyne SOURBES

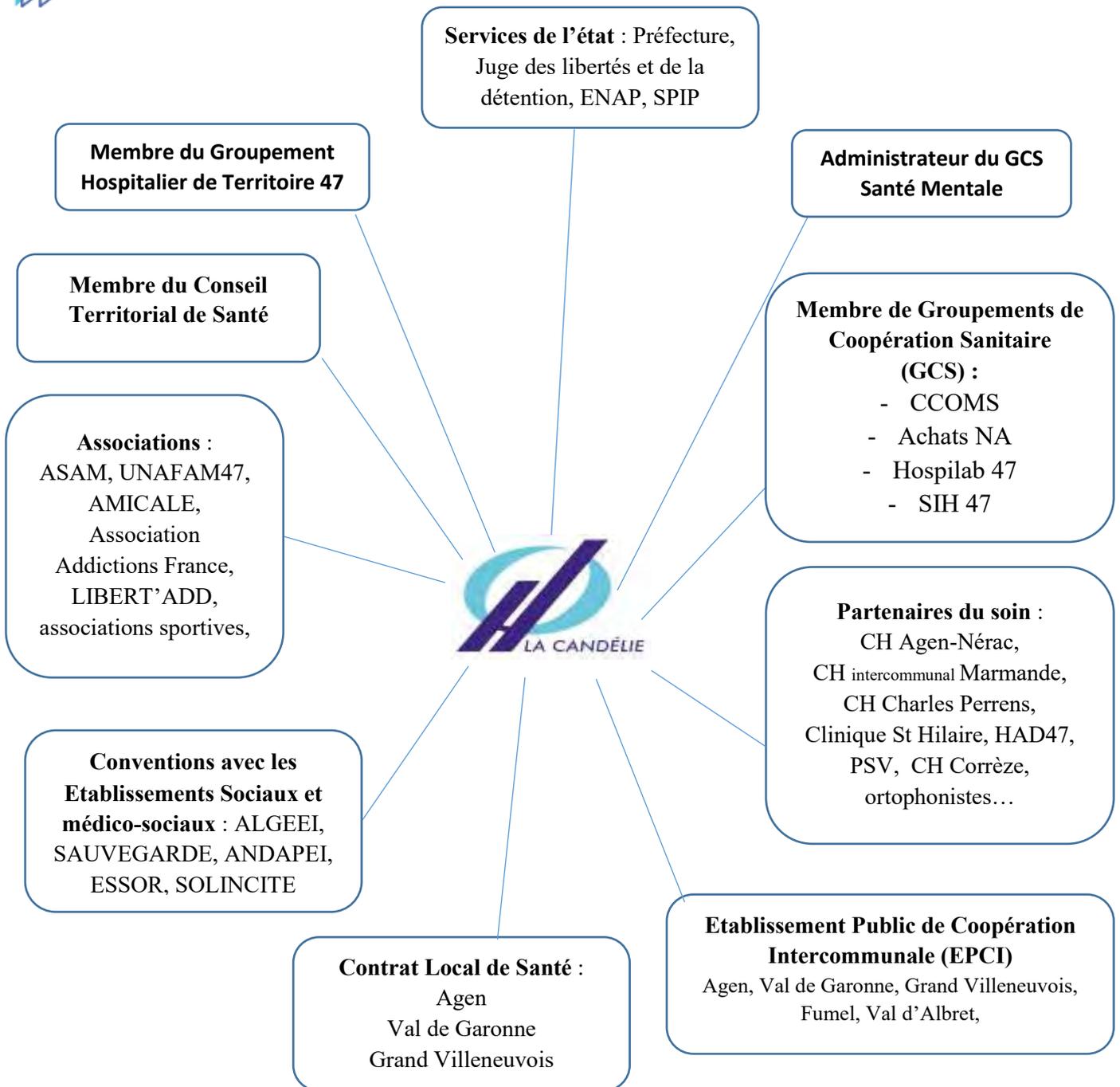
Centre Pierre Fouquet
 HandiSanté 47
 Pharmacie
 Service d'Information Médicale
 PIEA (Pôle d'Information d'Ecoute et d'Accueil)
 SIRA
 CLINIQUE
 Urgences
 Psychiatriques CHAN
 Urgences
 Psychiatriques PSV

MAS « DU SEGURAN »
Directeur délégué
M David FRAU

C.R.A.
 (Centre de Ressources Autisme)



GROUPEMENTS ET PARTENARIATS



Adhésion en 2022 au GCS CCOMS

Le Groupement de coopération sanitaire pour la recherche et la formation en santé mentale, GCS CCOMS, a pour vocation de relayer les recommandations de l'OMS au niveau national et local. Il doit permettre à ses membres de développer des services et des pratiques de qualité en santé mentale intégrée dans la cité visant la proximité, l'efficacité, la continuité des soins.

Adhérer à ce réseau permet à l'établissement de pouvoir participer à des recherches réservées aux membres, participer à un réseau d'échange de pratiques de santé mentale dans la communauté, bénéficier du programme "QualityRights" de l'OMS ou encore de soutien pour déployer des dispositifs d'accompagnement en santé mentale comme les médiateurs de santé pairs.

Le CHD la Candélie a entrepris des démarches d'adhésion à ce groupement au cours de l'année 2022, démarches approuvées lors de l'assemblée générale du mois de décembre.

LES DONNEES CLES DE L'ACTIVITE 2022



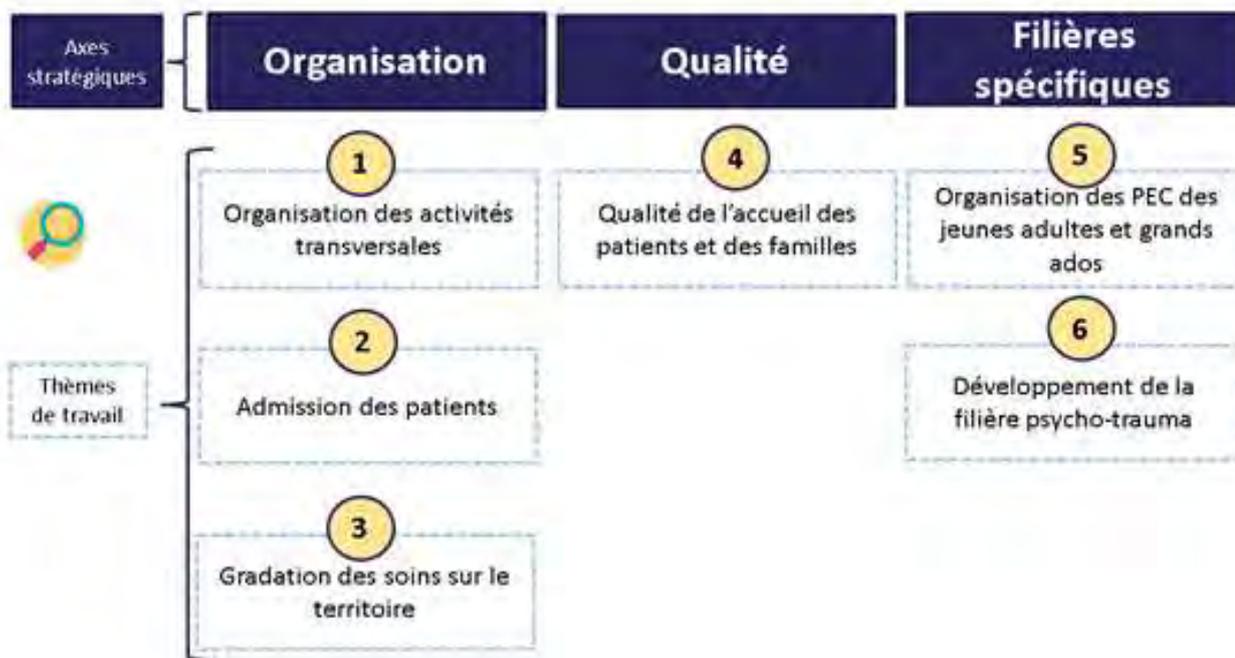
DIRECTION DE LA STRATEGIE



Conduite de la démarche du Projet d'Etablissement

Fruit d'un travail de réflexion et d'élaboration de plusieurs mois, le Projet d'Etablissement 2022-2027 a été entériné par le Conseil de Surveillance du 10 mars 2022. Il a été présenté aux agents de l'établissement et diffusé via le site internet de l'établissement www.chd47.fr.

Le projet médico-soignant socle est composé de trois axes stratégiques.



Les projets de psychologie et des assistants de service social ainsi que six autres **volets complémentaires** complètent le Projet d'Etablissement.

- Projet social et professionnel
- Projet qualité et gestion des risques
- Projet managérial
- Projet Usagers
- Projet Promotion de la santé mentale et coopérations,
- Projet éco-responsable.

En 2022, les travaux définis comme prioritaires ont été amorcés :

- Renforcer les liens avec l'amont de l'hospitalisation pour mieux maîtriser et fluidifier le parcours d'admission. Les objectifs de ce groupe sont de réduire le nombre d'hospitalisations inadéquates et mieux maîtriser les flux de patients.
- Conforter le rôle du CMP-pivot et mieux l'inscrire dans la gradation des soins du territoire afin d'homogénéiser les prises en charge en CMP sur le territoire et proposer aux patients un "socle commun" de prestations. L'enjeu est aussi de valoriser et communiquer autour des spécificités mises en œuvre dans certains CMP.

- Proposer des prises en charge intensives à domicile à partir des CMP à l'ensemble des patients éligibles du territoire. Ces prises en charge ont pour objectif de prévenir et diminuer les hospitalisations, accompagner les patients en période de post-hospitalisation et proposer une offre de soins équivalente à tout le territoire dans un souci d'efficacité et d'équité dans l'accès aux soins.
- Réinterroger le travail soignant et faire évoluer les pratiques afin de restituer du temps soignant auprès des patients et redonner le sens au travail soignant, en particulier dans les services d'hospitalisation temps plein

Sur la base des fiches actions préalablement rédigées, les objectifs ont été actualisés en lien avec le contexte. La méthodologie de travail de groupe a été choisie de façon à maintenir la participation des agents.

Schéma Directeur Immobilier

Les orientations du SDI sont issues du projet médical. Dès janvier 2022, un dossier d'éligibilité a été remis à l'ARS qui, après étude, a accordé une subvention de 14 M€.

Le schéma initial est évalué, pour l'intra-hospitalier, à 40 M€. Ce projet sera lancé pour un montant représentant environ 20 M€ en première phase. Une seconde phase interviendra ultérieurement pour un montant de 20 M€.

Une Assistance à Maîtrise d'Ouvrage (AMO) a été nommée pour accompagner l'établissement au niveau de la reprise du SDI, des programmes détaillés des bâtiments et de la conduite d'opération. Des soignants du terrain sont associés aux groupes de travail pour donner un éclairage sur les besoins afin de prendre la meilleure décision possible. Il s'agit d'une réelle opportunité pour l'établissement de pouvoir bénéficier de subventions pour des projets en intra comme en extra-hospitalier.

L'établissement dispose d'une grande surface, de 17 hectares, ce qui permet de prévoir des constructions neuves. Il est prévu de rénover le bâti actuel pour optimiser l'espace.

La mise en œuvre du SDI nécessitera de figer les arbitrages en 2023 sur :

- la psychiatrie générale,
- l'Unité de Soins Intensifs en Psychiatrie (USIP),
- les évolutions du projet médical (Centre de Référence Départemental des Troubles Anxio-Dépressifs Aigus, DALI, Fédération).

Le SDI initial devra être revu afin de prendre en compte :

- Les évolutions du projet médical,
- Les financements obtenus et une stratégie financière sécurisée,
- Les acquisitions immobilières réalisées pour les structures ambulatoires,
- Un phasage sur 12 à 13 ans.

En extra-hospitalier les travaux en cours en 2022 concernent :

- La poursuite du Centre de Soins du Gravier, regroupant le centre médico psychologique (CMP) Adultes Antonin Artaud, Hôpital de jour (HJ) Van Gogh, le centre de soins Adultes de réhabilitation psychosociale et le centre médico psychologique (CMP) Adolescents RESEDA,
- Le site des « Capucins » à Marmande avec la réhabilitation d'un site désaffecté pour regrouper le CMP adulte et l'hôpital de jour,
- Le site de Nérac avec la construction neuve d'un bâtiment accueillant enfants, adolescents et adultes,
- Le site des enfants et adolescents de Villeneuve sur Lot avec un emplacement en cours d'acquisition sur le terrain de l'ancien hôpital de Villeneuve.

Direction des affaires médicales

L'établissement a eu le plaisir de recruter en 2022 un praticien psychiatre, précédemment accueillie en tant qu'interne et trois praticiens à diplôme hors union européenne, lauréats des Epreuves de Vérification des Compétences (EVC).

Toutefois, ces arrivées n'ont pas permis d'assurer le remplacement des praticiens ayant quitté l'établissement, principalement des départs à la retraite.

En attente de l'organisation de nouvelles épreuves de vérification de compétences, l'établissement cherche à recruter des stagiaires associés en psychiatrie et pédopsychiatrie qu'il accompagnera tout au long de leur projet professionnel.

La réflexion autour de l'attractivité de l'établissement se poursuit. En lien avec le Centre Hospitalier Charles Perrens, l'établissement a publié un profil de poste visant à recruter un pédopsychiatre en temps partagé afin de pourvoir le site ambulatoire prenant en charge les enfants du marmandais.

Participation aux actions du Projet Territorial en Santé Mentale

Un projet territorial de santé mentale est élaboré par les acteurs d'un même territoire, à partir d'un diagnostic partagé. Il fait l'objet d'un contrat territorial de santé mentale.

Le PTSM organise la coordination territoriale autour de filières de prise en charge intégrant :

- Prévention (repérage, diagnostic et intervention précoce),
- Modalités et techniques de soins et de prise en charge spécifique,
- Modalités d'accompagnement et d'insertion sociale.

Il vise une organisation graduée pour répondre aux besoins des personnes vivant avec des troubles psychiques tout au long de leur parcours. Autrement dit, il s'agit de créer une cohérence entre les différentes interventions des acteurs et de proposer une vision globale de l'utilisateur.

Sa mise en œuvre repose sur l'ensemble des acteurs d'un territoire : établissement exerçant la mission psychiatrique de secteur, autres établissements et professionnels de santé, acteurs des champs médico-social et social, représentants des usagers, conseils locaux de santé mentale et contrats locaux de santé.

Dans le département, après avoir approuvé le diagnostic partagé par les acteurs en août 2020, l'ARS a arrêté le projet en lui-même le 4 août 2022. Un contrat territorial peut dorénavant être conclu avec l'ARS Nouvelle Aquitaine pour formaliser plus précisément les engagements de chacun. Il ne s'agit pas pour autant d'un fonctionnement figé, le PTSM peut faire l'objet de révision ou complément à tout moment. Il instaure donc une démarche dynamique entre acteurs autour des différentes actions et de leurs déclinaisons envisagées pour atteindre les objectifs.

En tant que seul établissement spécialisé en psychiatrie, le CHD est concerné par la grande majorité des 20 actions définies pour améliorer le parcours des patients, usagers des services en santé mentale.

En 2022, les travaux se sont poursuivis, en concertation avec les autres acteurs. On peut ainsi relever :

La signature de la convention constitutive de la Plateforme de Coordination et d'Orientation dans le département afin de permettre le repérage, le dépistage et la prise en charge des enfants souffrant de TND et le déploiement effectif de ce dispositif par l'association ALGEEI dans le département.

Le partage de l'enquête menée auprès des EHPAD et des axes de travail à poursuivre pour le parcours des personnes âgées en souffrance psychique.

Le déploiement de l'Equipe Mobile MédicoSociale pour soutenir le parcours des personnes souffrant de handicap psychique sévère dans les établissements médicosociaux.

Certains projets participent également à la mise en œuvre du PTSM grâce à leur réponse en termes d'accessibilité, de parcours ou d'offres de soins. C'est ainsi, qu'au 1^{er} semestre 2022, la structure de réhabilitation psychosociale, portée par le pôle Perspectives, labélisé au CHD en 2018, a été évaluée par l'ARS Nouvelle Aquitaine.

Par ailleurs, la mise en œuvre effective des équipes mobiles de la filière « enfance vulnérable », ou encore, la réalisation d'un audit sur les parcours des enfants souffrant de TND, dans une certaine mesure, répondent aux objectifs fixés en termes d'accessibilité par le PTSM.



Mesures nouvelles en pédopsychiatrie

Cet appel à projets a pour objet de financer des projets de renforcement de l'offre de psychiatrie périnatale, psychiatrie de l'enfant et de l'adolescent. Deux projets ont été retenus dans ce cadre en 2022.

PROJET PSIGOGNE : Prévention Soins Individualisés Gradués Organisés pour la Grossesse, la Naissance et l'Enfant

L'établissement porte depuis 2015 une Equipe d'Accompagnement Psychique en Périnatalité, l'EAPP 47, dont les missions sont de :

- Repérer de façon précoce et prévenir les troubles de la période périnatale,
- Proposer un suivi des parents, enfants et familles en souffrance de la conception aux 18 mois de l'enfant,
- Coordonner les prises en charge avec les autres professionnels et acteurs concernés,
- Apporter un soutien aux pratiques professionnelles autour de la périnatalité et des spécificités de cette période pour les professionnels de terrain.

Aujourd'hui, l'EAPP 47 n'a pas les moyens d'adapter la fréquence et la qualité des soins apportés à la famille et l'enfant en fonction des critères de vulnérabilité qu'ils présentent. Il est pourtant essentiel d'intensifier l'offre de soin pour ces situations, car elles sont exposées à un haut risque de retard de développement et/ou de troubles psychiatriques du jeune enfant.

La vulnérabilité d'un grand nombre de situations dans le département, associée à la pénurie médicale et de compétences spécialisées, impose de revoir le dimensionnement de l'équipe et d'élargir son champ d'action afin d'assurer une offre équitable et cohérente sur l'ensemble du département.

Le projet financé a :

- renforcé les missions de coordination et « d'aller vers » de l'EAPP 47 en ciblant les personnes les plus vulnérables,
- apporté une réponse concrète aux situations les plus complexes par la coordination médicale des prises en charge et/ou l'intensification du suivi pour les familles très fragiles.
- enrichit la qualité de l'accompagnement proposé avec de nouvelles modalités de soins : mise en place de bilans réguliers de suivi du développement de l'enfant, prise en charge précoce en psychomotricité :
 - mis en place des ateliers de soutien à la parentalité, de promotion de la santé périnatale.

Le financement obtenu, 285 000 €, va permettre ainsi de déployer une équipe renforcée sur l'ensemble du département et d'élargir ses missions.

PROJET Mozart aiguë : des lits de phase aiguë pour adolescents

Face à la dégradation de la santé mentale des jeunes, observée depuis la crise sanitaire et, la forte hausse de la demande des soins pour des situations graves, le projet déposé avait pour objectif d'organiser 2 à 3 lits de phase aiguë sur l'unité d'hospitalisation adolescent MOZART, bénéficiant d'une prise en charge intensive spécifique pendant 7 jours. Ce dispositif doit permettre :

- De proposer une hospitalisation en psychiatrie de l'adolescents pour les jeunes en crises suicidaires et de raccourcir les durées d'hospitalisations,
- D'apaiser l'enfant et sa famille et de mobiliser leurs compétences.

Le financement obtenu : 123 000 €, va permettre ainsi de proposer cette modalité de prise en charge en renforçant par ailleurs les compétences du personnel par des formations dédiées.



Culture et Santé

Depuis une dizaine d'années, le CHD mène une démarche culturelle, en partenariat avec différents collectifs ou associations, afin de proposer des ateliers de pratiques ou de découverte d'un champ artistique aux patients des unités d'hospitalisation, ainsi qu'aux personnes suivies en extra hospitalier.

En 2022, deux projets ont été financés par l'ARS Nouvelle Aquitaine, la DRAC (Direction Régionale des Affaires Culturelles) et le conseil Régional Nouvelle Aquitaine :

1/ Ateliers de création Graff lors de semaines de résidence d'artistes graffeurs

1 semaine avec les patients et usagers du FARE et des membres de la Maison des usagers s'est tenue du 12 au 15 septembre 2022 avec un atelier d'initiation le 6 septembre et elle s'est concrétisée par la création d'un phare mobile.

3 autres semaines avec ces artistes, pour les services adolescents, ont dû être reportées en 2023 en raison du report de livraison du centre de soins du gravier ou de contraintes d'agendas.

2/ Semaines de résidences autour du recueil de récits de vie

Ce projet s'est décliné en 2 volets : l'un « adolescents », en partenariat avec le Foyer départemental Balade et la Maison d'accueil Jean Bru et l'autre à destination d'un public adultes.

Chacune des structures (4) a ainsi accueilli un auteur metteur en scène pendant une semaine au cours de laquelle il rencontrait des personnes volontaires : jeunes, adultes, professionnels, usagers, etc. pour recueillir leur témoignage, source de création d'un texte. A l'issue de chaque semaine, l'ensemble des récits étaient partagés lors d'une après-midi de lecture ouverte.

Au-delà du travail artistique, c'est aussi un projet commun porté par des structures différentes qui ont cheminé ensemble dans ce processus créatif.

Les récits écrits ont été rassemblés dans un recueil pour conserver une trace du projet.

Maison des Usagers

La Maison Des Usagers ouverte depuis le mois de septembre 2021 a pour but d'accueillir les patients, les usagers et les familles, de les mettre en relation avec les associations partenaires, d'informer sur les droits des patients ainsi que sur les associations, les acteurs et les ressources du territoire.

Les associations membres (7 GEM du département, 2 associations d'entraide pour les personnes souffrant d'addiction, l'UNAFAM) ont ainsi assuré en 2022 des permanences régulières, dans le local dédié, et, pris part à certains projets (Culture et santé, Noël des patients, fête de la musique). Elles ont aussi proposé des animations en collaboration avec le FARE au profit des patients hospitalisés.

Une bibliothèque s'est enrichie au cours de l'année 2022 avec un certain nombre d'ouvrages (livres, romans graphiques, etc.) autour, notamment, des troubles psychiques ou du rétablissement. Ils peuvent être consultés sur place ou empruntés par les usagers, le personnel.

Les membres de la maison des usagers se sont rendus au mois de novembre 2022 au centre hospitalier de Cadillac pour partager leur expérience, le montage d'un tel projet ou encore les motivations d'un tel engagement.

Elle est joignable grâce à sa page Facebook, une ligne téléphonique (05.53.77.85.76), une boîte mail : MaisondesUsagers@ch-candelie.fr



Réclamations et communication des dossiers médicaux

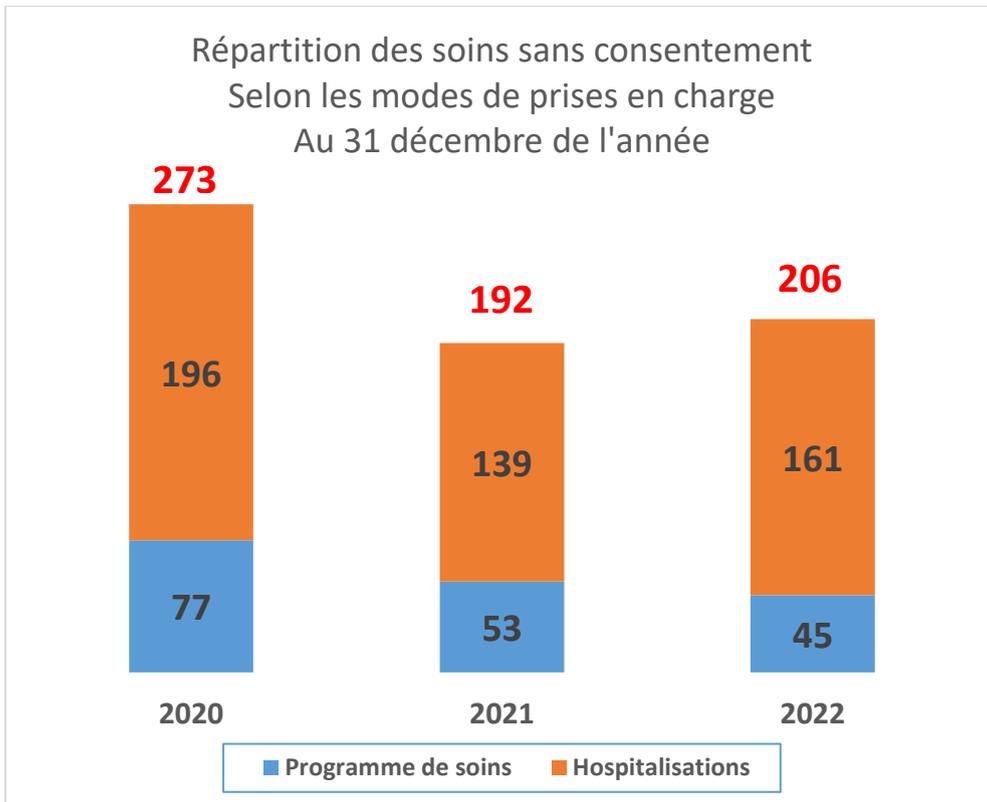
28 réclamations patients ont été reçues en 2022 et ont fait l'objet d'échanges avec les représentants de la Commission des Usagers.

83 demandes de communication de dossiers médicaux en 2022 ont été réalisées.

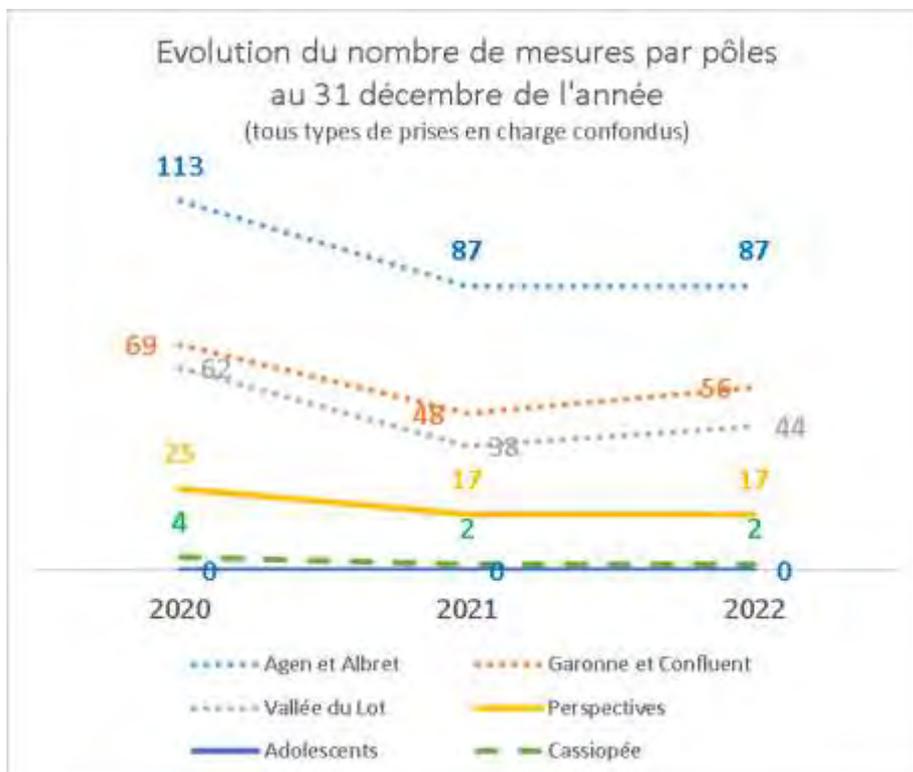


Les soins sans consentement

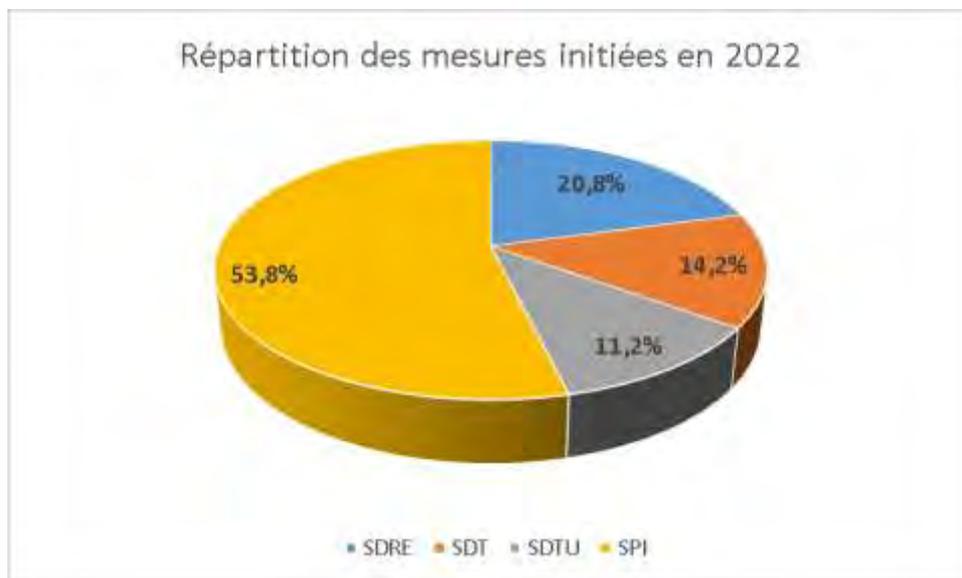
Au 31 décembre 2022, 78 % des 206 mesures de soins sans consentement sont prises en charge en hospitalisation complète, ce qui est une proportion en progression par rapport à l'année 2021 (72 %) et équivalente à celle constatée en 2020.



L'évolution par pôle des mesures en soins sans consentement est présentée dans le graphique ci-dessous.



En 2022, le nombre de mesures initiées concernant en premier lieu, les soins pour péril imminent (SPI), suivis par les soins à la demande d'un tiers (SDT et SDTU).



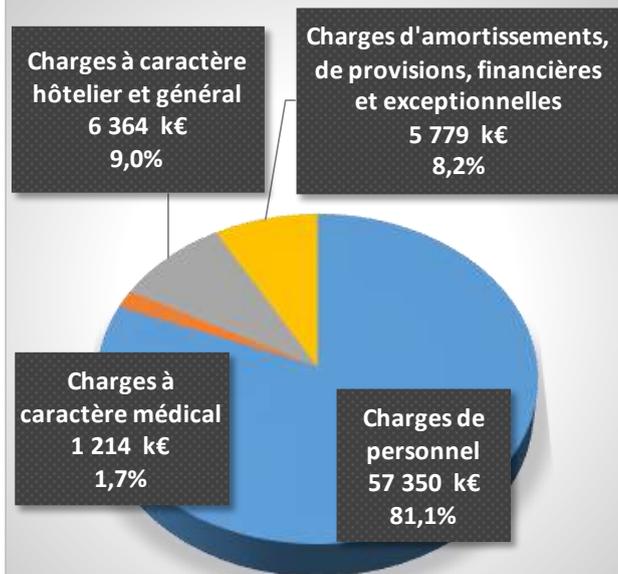
La proportion des mesures initiées à la demande d'un tiers (SDT) et à la demande du représentant de l'Etat (SDRE) régressent alors que la part de celles relevant d'un péril imminent (SPI) progresse notablement (40,1% en 2021 contre 53,8% en 2022).



Budget principal et annexe

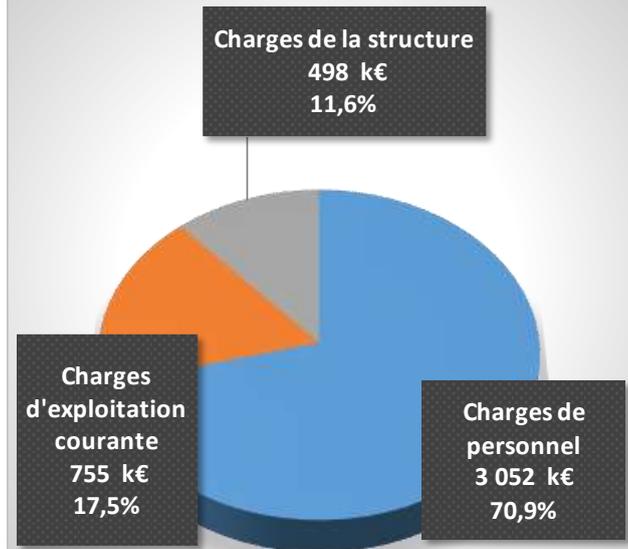
Le budget principal atteint 70,7 millions d'€

Dépenses budget principal

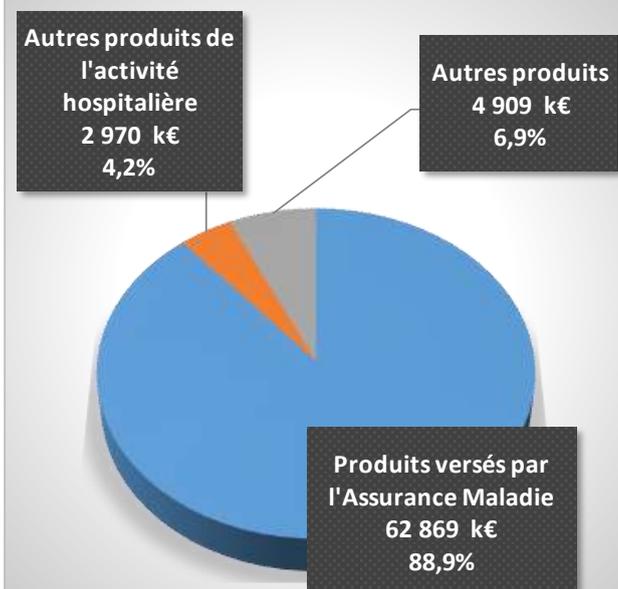


Le budget annexe (MAS) atteint 4,3 millions d'€

Dépenses budget annexe

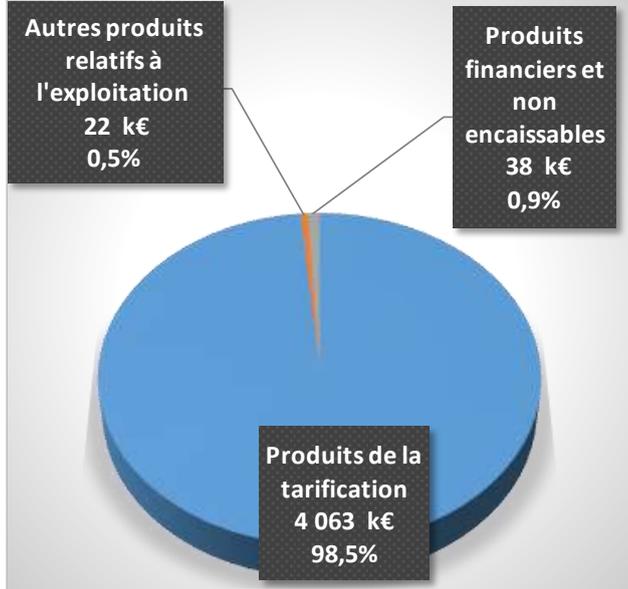


Recettes budget principal



Dépenses : 70 706 095 €
Recettes : 70 747 404 €
Excédent : 41 309 €

Recettes budget annexe

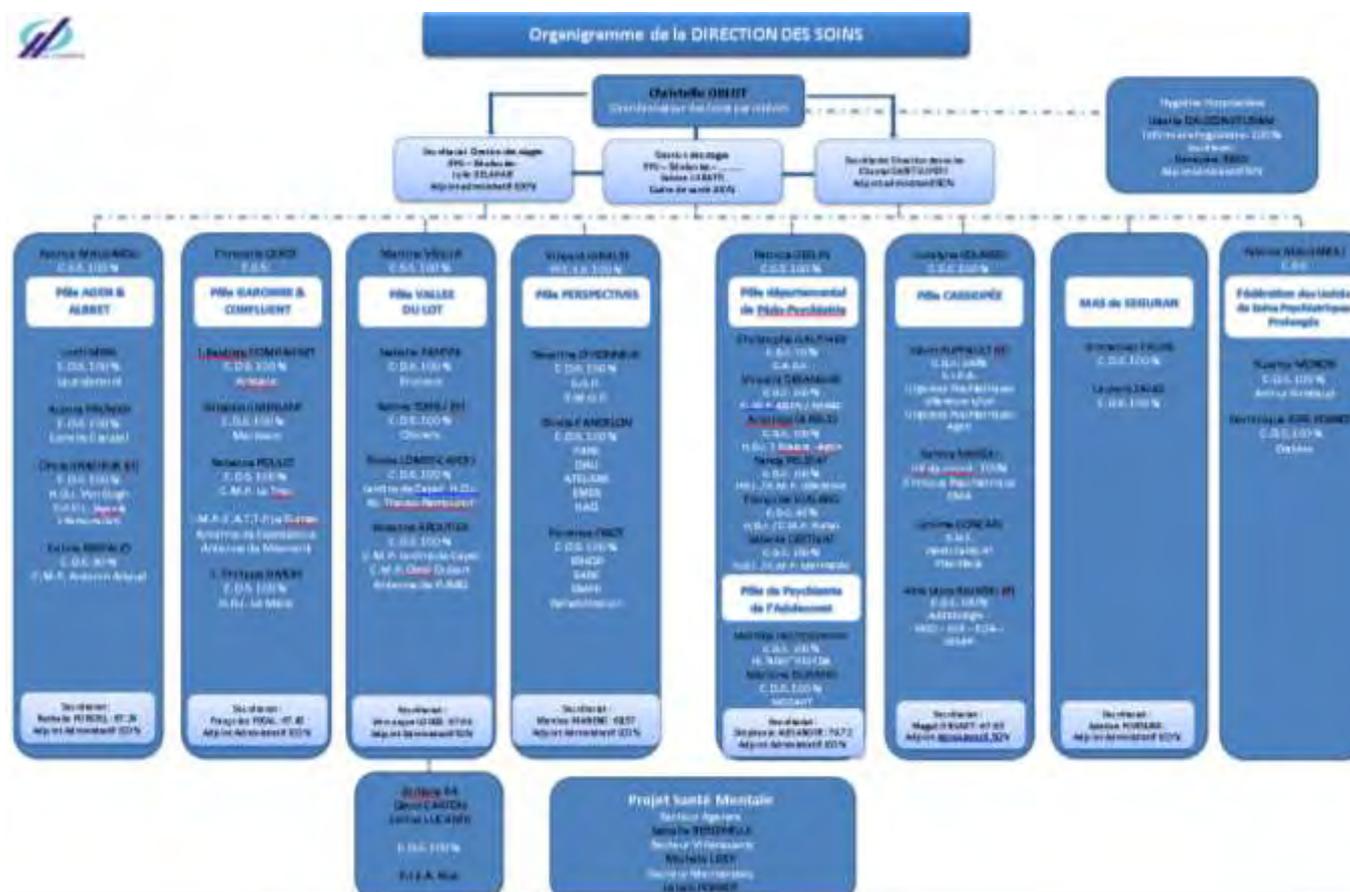


Dépenses : 4 304 498 €
Recettes : 4 123 308 €
Déficit : - 181 190 €

COORDINATION DES SOINS

Le présent rapport d'activité vise à fournir un compte rendu détaillé des activités et des réalisations de la Direction des Soins au Centre Hospitalier Départemental de la Candélie au cours de l'année 2022.

La Direction des Soins est une équipe composée de deux secrétaires, d'une aide-soignante, d'un cadre de santé responsable de l'équipe opérationnelle d'hygiène et de la formation et d'un cadre supérieur de santé faisant fonction de directeur de soins. La Direction des soins est responsable de la coordination, de la gestion et de la qualité des soins prodigués aux patients au sein de l'établissement, elle travaille en collaboration avec l'ensemble des pôles et des fonctions support de l'hôpital. Depuis le 15 septembre 2022, cette mission est confiée à Christelle ODIOT, cadre supérieur de santé.



La Direction des Soins (DS) travaille en collaboration étroite avec la cellule qualité afin de coordonner la qualité et la sécurité des soins de l'établissement. Les membres de l'équipe de la Direction des Soins travaillent en étroite collaboration avec les cadres de santé et cadres supérieurs des pôles pour promouvoir la qualité et la sécurité des soins ainsi que la qualité de vie au travail.

Pour répondre à ses missions, la DS est investie dans le projet d'établissement, l'accompagnement des projets des pôles et l'accompagnement des professionnels de santé.

Pour cela, une réunion avec tous les cadres supérieurs de santé est programmée hebdomadairement, ces réunions ont pour fonction d'une part, de transmettre les informations concernant l'activité de l'établissement et d'autre part d'évoquer les sujets prioritaires de chaque pôle dans l'objectif de trouver des orientations consensuelles. En fonction de l'actualité, les différentes directions de l'établissement et services supports sont invités pour favoriser l'opérationnalité et la transversalité. Les 6 premiers mois ont été marqués par la crise sanitaire, 18 réunions ont eu lieu dans l'année.

Des réunions cadres sont organisées pour diffuser la culture qualité et donner différentes informations (2 réunions de septembre à décembre).

L'équipe de la DS a pour objectif de faciliter le travail en partenariat autour du patient sur l'ensemble du territoire. Soucieuse de donner du sens au travail quotidien, la DS recherche la participation des soignants au projet d'établissement et dans le cadre du projet de soins infirmiers recherche les irritants du quotidien.

Pour mieux comprendre les attentes de tous les acteurs, la prise de poste a été l'occasion de rencontrer le médecin du service Médecine et Santé au travail, le président de CME et l'ensemble des pôles. Ce moment privilégié a permis d'identifier les atouts et les faiblesses de l'établissement.

Activités en lien avec le pilotage de l'établissement



La participation aux instances de l'hôpital

Le DS participe à toutes les instances de l'hôpital et est membre du CODIR. Il participe au dialogue de gestion des pôles et organise la répartition des compétences disponible de façon équitable entre les pôles afin de garantir la sécurité des soins.

Activités en partenariat



La qualité

La Direction des Soins est membre du COPIL qualité certification et du comité de gestion de la qualité, son action a pour objectif d'acculturer à la démarche qualité les professionnels de santé. Cette année, le travail s'est concentré sur le management de la qualité autour de la création de référents par unité (cadre et IDE) pour assurer un déploiement de la qualité dans le quotidien des soignants. Les thématiques : le numéro unique d'appel du médecin, les médicaments à haut risque, la gestion de l'urgence, le projet personnalisé de soins et le développement des analyses de pratique au sein des pôles avec le déploiement des CREX ont été les priorités afin de préparer la nouvelle visite de certification.

Dans le cadre de la semaine sécurité, une journée qualité et sécurité organisée le 22 novembre 2022 a permis de présenter le parcours de la déclaration de l'événement indésirable, le médicament à risque et le lavage des mains avec la solution hydro alcoolique.



Un accompagnement du Comité de coordination de l'évaluation clinique et de la qualité en Nouvelle Aquitaine (CCECQA) a permis de bénéficier de son expertise dans la construction du plan d'amélioration de la qualité.

De nombreuses rencontres autour de la qualité et la gestion des risques, l'acculturation aux Indicateurs qualité sécurité et soins en psychiatrie a permis de faire évoluer les pratiques et le service rendu au patient. L'évaluation somatique est l'opportunité de proposer des soins aux patients souffrant de troubles psychiatriques. Pour rappel, l'espérance de vie est de 10 à 20 ans inférieure à la population générale, les raisons invoquées : la difficulté d'accès aux soins et les addictions.



La gestion des ressources humaines

En collaboration avec la direction des ressources humaines, plusieurs actions sont menées pour renforcer l'attractivité et la fidélisation des professionnels de l'établissement :

- Création de 2 journées d'accueil des nouveaux professionnels ;
- Accompagnement des nouveaux IDE par une formation adaptation à la psychiatrie ;
- Formation de 2 formateurs OMEGA pour déployer en interne la formation ;
- Entretien de recrutement en binôme DS/DRH (16 entretiens) ;
- Collaboration autour du suivi des effectifs (11 réunions) ;
- Paramétrage et sécurisation de l'outil de remplacement HUBLO.

L'affectation des professionnels est réfléchi en fonction d'un parcours d'accompagnement individualisé pour permettre le développement de compétences et garantir la qualité de vie au travail. Nous avons recruté 68 professionnels de santé, en veillant à maintenir un effectif adéquat dans les unités pour répondre aux besoins des patients. Des programmes de formation continue ont été mis en place pour améliorer les compétences et favoriser le développement professionnel du personnel. Les réunions de préparation du plan de formation se sont déroulées avec chaque pôle et DS/DRH dans l'objectif d'accompagner l'évaluation de la qualité des prestations sur les actions 2023. Nous avons formé 631 professionnels de santé classés en 3 catégories : service de soins, médicaux techniques et éducatifs et sociaux.

A la demande des agents et dans une dynamique de qualité de vie au travail 106 entretiens d'agents ont été réalisés (projet professionnel, changement d'affectation, réintégration, ...)

L'augmentation des allocations études, décidée par la direction, a permis de contractualiser avec 9 étudiants en soins infirmiers avec un engagement à servir après leur diplomation. A travers ce dispositif, l'établissement soutient les étudiants dans leur projet professionnel et acculture les futurs collaborateurs au CHD.

L'établissement s'est engagé dans le dispositif d'apprentissage proposé aux étudiants Infirmiers. 3 apprentis infirmiers sont accompagnés par un maître d'apprentissage et des tuteurs opérationnels de l'établissement.



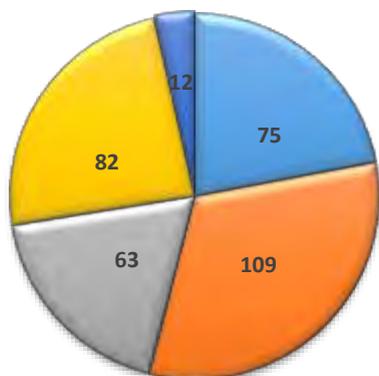
L'accueil et encadrement des stagiaires

L'établissement contribue fortement à la formation des futurs professionnels de santé : 370 stagiaires ont été accueillis et encadrés dont :

341 étudiants infirmiers, élève aide-soignant, élèves auxiliaires de puériculture dont 340 étudiants et élèves des Instituts de Formation des Professionnels de Santé du GHT 47.

29 étudiants, élèves en formation socio-éducative et médico-sociale.

341 Etudiants, Elèves IFPS 2022



- Etudiants IDE L1
- Etudiants IDE L2
- Etudiants IDE L3
- Elève AS
- Elève AP

29 Etudiants, Elèves en formation socio-éducative, médico-sociale, médico-technique et rééducation 2022



- Elèves Accompagnant Educatif et Social
- Elèves Assistante de Vie aux Familles
- Elèves Moniteur Educateur
- Elèves Educateur Spécialisé
- Elèves Psychomotricien(e)
- Etudiants Ergothérapeute
- Elèves Diététicien(ne)

Le renforcement de la collaboration avec les trois IFPS du GHT 47 se poursuit. La participation aux instances ainsi que la présence de l'établissement aux forums de l'emploi et aux « Job Dating » donnent davantage de visibilité sur les missions et les compétences des professionnels de santé et permettent de futurs recrutements.



Les activités de l'Equipe Opérationnelle d'Hygiène

Les principales missions de l'EOH sont la prévention et la surveillance des infections, l'évaluation et l'amélioration des pratiques en hygiène, la formation avec en filigrane l'accompagnement des professionnels.

Les 6 premiers mois de l'année ont été marqués par la crise COVID, avec la gestion et le suivi des 28 Clusters, l'accompagnement des équipes de soins, le contact tracing, le suivi des patients COVID et la synthèse hebdomadaire destinée à l'ARS.

- La prévention
 - Elaboration et mise à jour de procédures et protocoles : prise en charge patients COVID
 - Promotion de la vaccination anti – grippale avec l'organisation du « Café info grippe » le 17 novembre 2022
 - Journée Sécurité Patients : 22 novembre 2022 : L'EOH a choisi le thème de l'hygiène des mains : L'Hygiène des mains : Pourquoi ? Comment ? : 119 participants

- La surveillance des infections :
 - Suivi BMR et BHRé
 - Suivi de la qualité de l'eau : Une relance des réunions avec le service technique a permis de renforcer la collaboration pour le suivi de la qualité de l'eau. Elaboration du plan d'échantillonnage. Surveillance des résultats des prélèvements et suivi des alertes. Analyse des causes lors de résultats non conforme. Mise en place d'actions correctives et rencontre des professionnels dans les unités de soins concernées.

- L'évaluation et l'amélioration des pratiques :
 - Suivi mensuel de la consommation de SHA. Diffusion trimestrielle à la fois de la consommation et de l'ICSHA. Diffusion sur Bluekango.
 - Enquête nationale de prévalence : 16 unités de soins ont participé à l'enquête.
 - Audit : Hygiène des mains Pulp' Friction : 17 unités audités. La rétro information aux professionnels sera faite dans chaque unité de soins prévu en début d'année 2023.
 - Audits : Entretien des locaux hospitaliers : 14 sites/ 12 unités de soins auditées
 - Audit : Hygiène en restauration en collaboration avec la diététicienne : 8 unités de soins auditées
 - La diffusion d'articles dans le Psy Mag permet de sensibiliser les professionnels sur des thématiques ciblées : les gestes barrières COVID 19/ la manipulation des OPCT/ la Prévention de la Légionelle/ la vaccination anti – grippale.

- La formation
 - Formation test PCR, port des EPI, renforcement des gestes barrières : 15 participants.
 - Formation SANIVAP (appareil vapeur), intervenant commercial SANIVAP : 11 participants.
 - Formation hygiène en restauration en coanimation avec la diététicienne : 4 participants
 - Formation : Correspondants en hygiène, intervenant organisme de formation SVM : 10 participants.



Les projets et initiatives

La Direction des Soins a initié plusieurs projets et initiatives visant à améliorer la qualité des soins et l'efficacité des processus. Parmi ceux-ci, nous avons mis en œuvre le projet de plan individualisé sur Cortexte qui vise à proposer un suivi et une coordination du projet de soin et de vie en intégrant l'ensemble de ses besoins et des partenaires du patient.

De plus, nous avons travaillé un « parcours patient » Prévention du risque suicidaire avec l'UMPL (Unité Mobile de Psychiatrie Légale) de Marmande afin de clarifier l'orientation du patient en fonction de son risque suicidaire. Ces projets ont permis d'améliorer les pratiques et de graduer le parcours patient.



La collaboration interprofessionnelle

La collaboration interprofessionnelle est au cœur de nos actions. Nous avons travaillé en étroite collaboration avec les médecins, les pharmaciens, et d'autres professionnels de santé pour garantir une prise en charge multidisciplinaire des patients. Des réunions régulières ont été organisées pour favoriser les échanges et renforcer la coordination entre les différents acteurs. L'organisation de RMM avec le soutien du CCECQA permet d'interroger les pratiques et sont présentées à La CME.

La fermeture d'une unité d'accueil de patients chroniques déficitaires "les lauriers" a été l'occasion de multiples échanges avec les différents personnels pour aboutir à une organisation autour des besoins des patients et des professionnels. Un renforcement des effectifs a permis de sanctuariser un horaire d'aide-soignant en 9h-17h facilitant les activités des patients. Une équipe mobile médico-sociale a pour mission d'accompagner l'intégration de ces patients hors des murs de l'hôpital et de créer du lien avec les structures médico-sociales accueillantes.



L'innovation et la recherche

En collaboration avec le Direction et le PCME, La DS a accompagné l'intégration de 2 Infirmiers en pratiques avancées positionnés au sein des CMP pivot d'Agen et de Marmande, les IPA interviennent dans la prise en charge des patients psychiatriques chroniques stabilisés. De par leurs expériences, ils transmettent des compétences à nos collaborateurs et facilitent les prises en charge de situations complexes. Des organisations différentes ont été mises en place afin d'évaluer la meilleure approche. La co construction de la place de l'IPA dans nos organisations et un gage de pérennité. Nous avons également accueilli un Coordinateur Santé Pair avec le soutien du CCOMS (Centre Collaborateur de l'OMS) pour son recrutement.



Les indicateurs de qualité de prise en charge et satisfaction

La direction des soins s'est investie dans l'accompagnement des équipes de soins pour une meilleure maîtrise des indicateurs de qualité et de sécurité des soins en psychiatrie. Un accent particulier sur l'évaluation de la douleur, l'évaluation somatique et la recherche de la satisfaction du patient sont initiés en 2022.



Les perspectives d'avenir

En 2023, La Direction des Soins se concentrera sur l'amélioration continue de la qualité des soins, la promotion de l'innovation des équipes, ainsi que sur le renforcement de la collaboration au sein du GHT.

Ce rapport d'activité met en évidence les accomplissements de la Direction des Soins du CHD la Candélie au cours de l'année 2022. Nous sommes fiers de nos réalisations et nous nous engageons à continuer à fournir des soins de qualité et centrés sur le patient. Nous remercions l'ensemble du personnel de la Direction des Soins pour leur dévouement et leur contribution.

DIRECTION DES RESSOURCES MATERIELLES



ACHATS ET LOGISTIQUES

Marchés publics :

En lien avec les services du CHD utilisateurs /consommateurs des prestations, le service achat a recensé les besoins transmis à la cellule achat du GHT47 en charge pour sa part de rédiger la partie administrative et de publier les marchés.

Neuf nouveaux marchés ont été lancés et quatorze ont été relancés sur des bases déjà connues.

Quelques exemples :

- ➔ Lancement d'un marché d'assistance maîtrise d'ouvrage attribué à KAPEA pour un montant global de 865 373,40 € TTC, avec des missions définies selon trois phases :
 - Reprise du Schéma directeur immobilier
 - Accompagnement Intra-hospitalier
 - Accompagnement extrahospitalier
- ➔ Lancement d'un marché de maîtrise d'œuvre pour le regroupement immobilier du Marmandais (adultes), sur le site des Capucins, attribué à CARMENTRAN ARCHITECTES pour un montant de 176 100 € TTC.
- ➔ Divers marchés de fournitures ou de prestations : Carte carburant, Transports sanitaires, Hygiène et traitement des nuisibles, Energies (gaz, électricité), etc.

Emménagements des nouveaux locaux : :

Dans le cadre de la préparation de l'emménagement du Centre de Soins du GRAVIER, sept groupes de travail ont été lancés dans le but de lister/ organiser et coordonner l'ensemble des acteurs et les actions à mener :

- Groupe 1 : Organisation des soins et circuit patient (Pilote : Mme ODIOT, co-pilote : M LOFTI)
- Groupe 2 : Logistique (Pilote : M MUNOZ, co-pilote : M GIRAUD)
- Groupe 3 : Informatique (Pilote : M TAILLARD, co-pilote : Mme HOLTZSCHERER)
- Groupe 4 : Sécurité/Technique (Pilote : M ALEXANDRE, co-pilote : Mme RESPAUD)
- Groupe 5 : Mobilier/Equipement (Pilote : M BERNADET co-pilote : Mme FIXOT)
- Groupe 6 : Déménagement (Pilote : M MUNOZ, co-pilote : Mme GRACIEUX)
- Groupe 7 : Communication (Pilote : Mme ARNAUD et Mme MARQUANT, co-pilote : Mme GESLIN)

Trois emménagements ont été réalisés :

- ➔ Locaux du pôle « Perspectives »,
- ➔ Déménagement du Réséda à Marmande,
- ➔ Déménagement de l'unité des « Lauriers ».

Plusieurs logements ont été aménagés (NG ; NF ; ND) pour permettre l'hébergement de nouveaux personnels médicaux.

Les opérations significatives réalisées en 2022 représentent plus de 2 Millions d'€ :

- Travaux au Centre de soins du Gravier,
- Changement de menuiseries extérieures,
Ravalement de façades des bâtiments de la place TOSQUELLES,
- Travaux de voirie du Cours d'Aquitaine,
- Aménagement RESEDA Marmande,
- Réaménagement de l'unité Lautréamont,
- Pose de 10 briquets électriques,
- Réparation de toitures terrasses (Internat et Médecine du travail).

Les autres travaux significatifs réalisés en régie représentent environ 184 000 € :

- Aménagement de bureaux DIRECTION,
- Installation de stores et climatisations,
- Travaux d'accessibilité (plan AD'AP),
- Remplacement de colonnes de douche Ambans / Pruniers,
- Aménagement des Erables (unité de la Fédération),
- Aménagement cheminement extérieur et places parking entre SGP et FARE,
- Aménagement de bureaux aux 3 ROSIERS,
- Aménagement cheminement extérieur BIAS,
- Aménagement Espace familles MOZART,
- Réfection réseau de chauffage/eau chaude sanitaire vers le grand gymnase,



En travaux – découverte de l'ancien réseau



En travaux – avant pose calorifugeage et rebouchage

- Aménagement d'un bureau BIAS,



Nombre de demandes d'intervention 2022 : 2950 tickets traités par les services techniques

DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES ET DU DIALOGUE SOCIAL

DONNEES SOCIALES

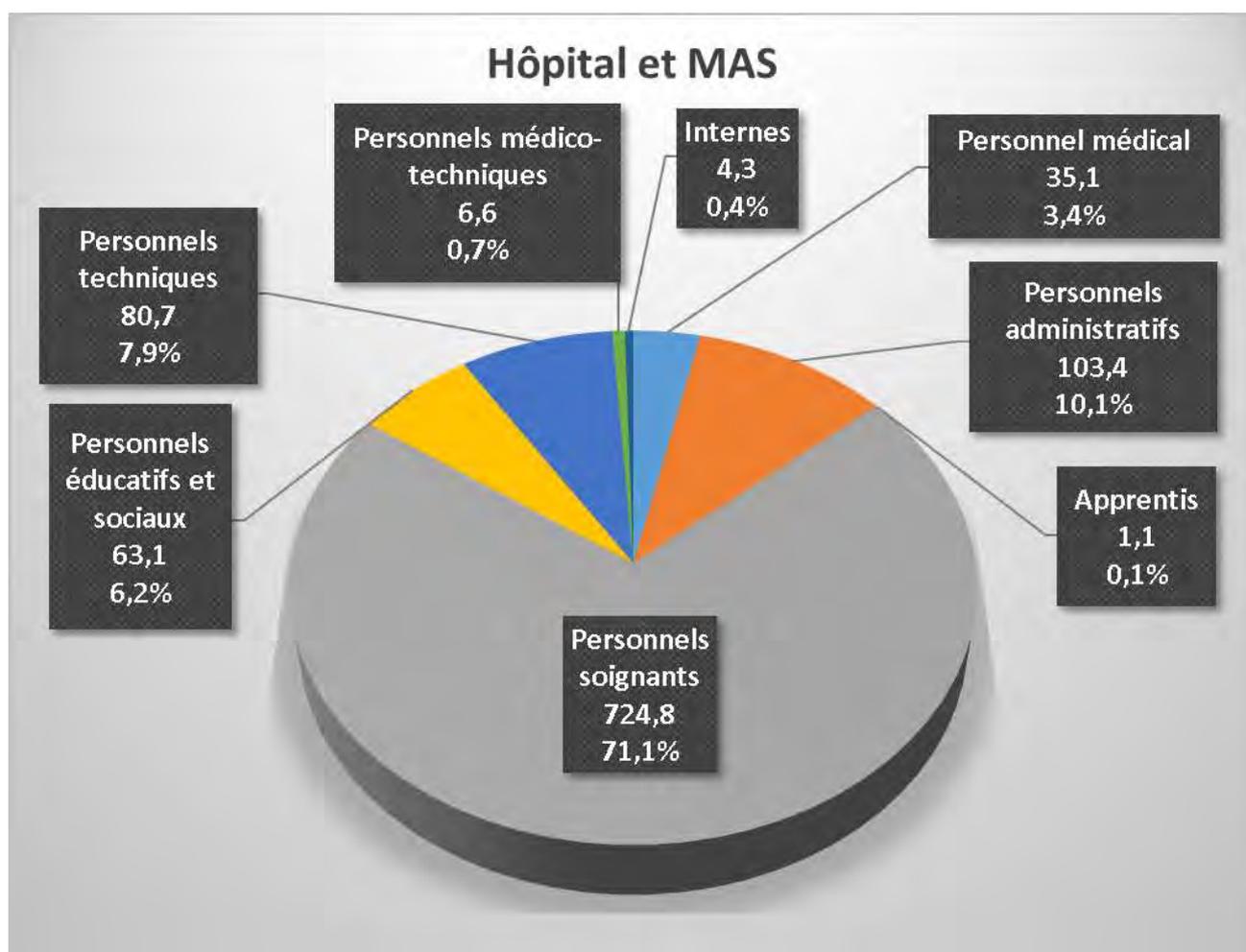
Au mois de décembre 2022, toutes activités confondues, l'établissement emploie 1 019 ETP (Equivalent Temps Plein) :

Dont : 39 ETP pour le personnel médical (dont 5 internes)

980 ETP pour le personnel non médical

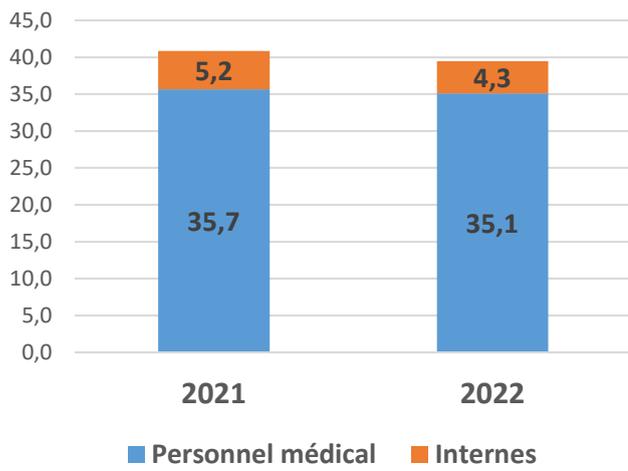
Dont : 957 ETP sont employés au budget principal

62 ETP sont employés au budget annexe (MAS du Séguran)

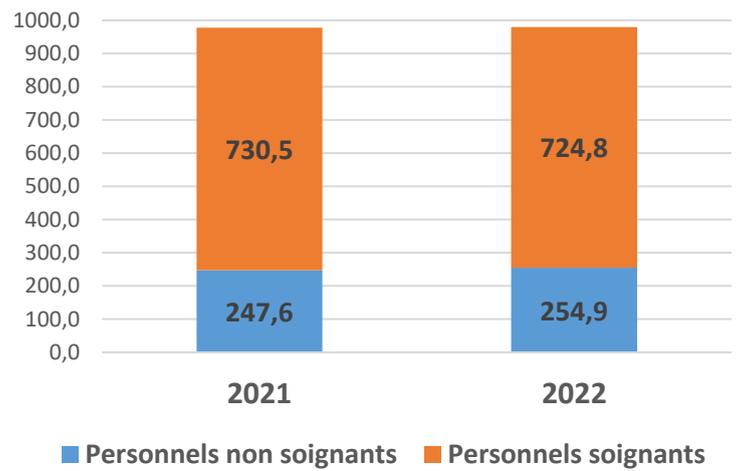


Comparés au mois de décembre 2021, ces effectifs restent globalement stables (1019 ETP).

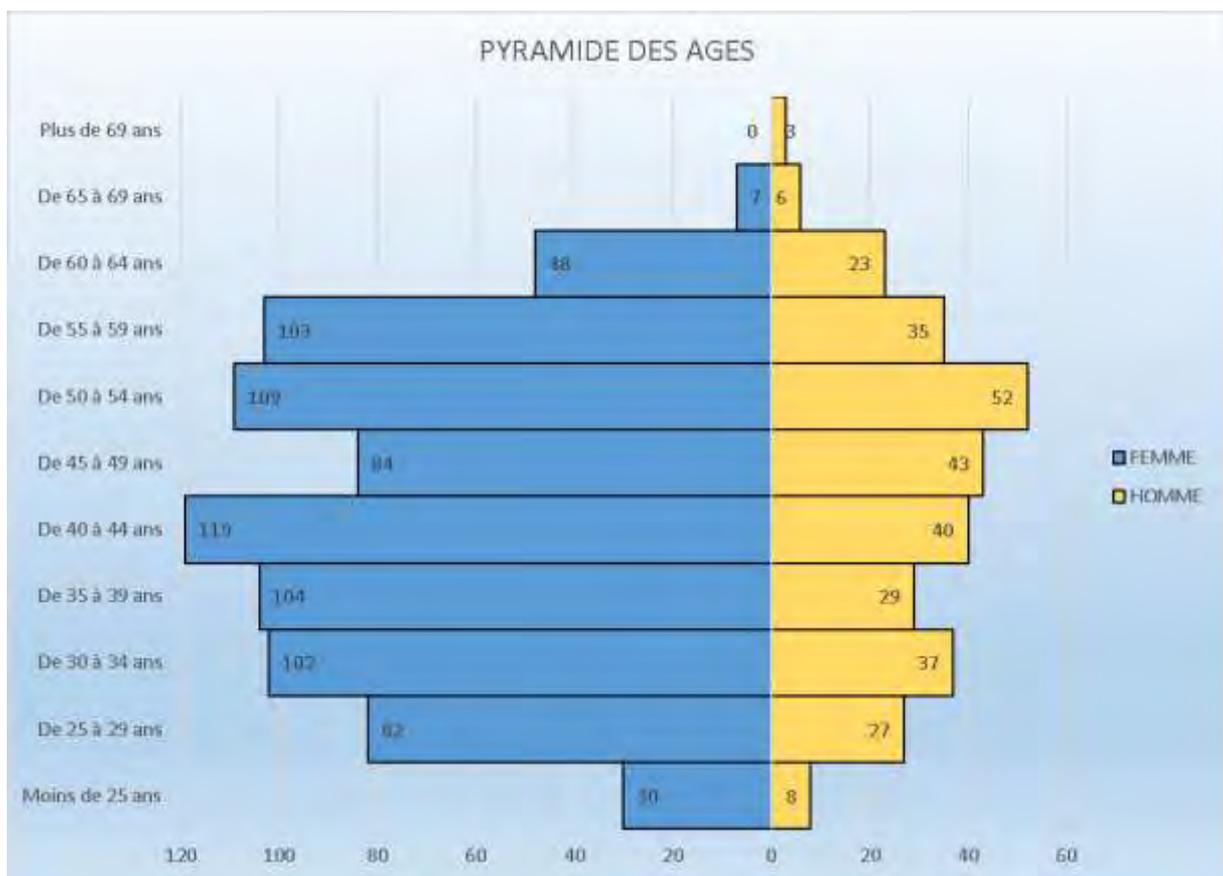
Personnel médical



Personnel non médical



PYRAMIDE DES AGES





SANTE & SECURITE AU TRAVAIL

- Nombre de visites réalisées par la médecine du travail :
 - Recrutements/Réintégration : **172**
 - Visites Périodiques : **36**
 - Visite de Reprise du travail : **128**
 - Visite de pré-Reprise de Travail : **2**
 - Visite Retraite : **3**
 - Visites de grossesse : **14**
 - Visites à la Demande (agent, médecin, direction) : **172**
 - Visites Agents UCPA du CHD : **16**

- Examens en lien avec le COVID :
 - Test RT-PCR : 622

- Accidents du travail :
 - Chutes et glissades : 12
 - Efforts de soulèvement : 11
 - Contact avec des malades agités : 20 dont 1 Accident d'Exposition au Sang (AES)
 - Accidents de trajet : 5
 - Accidents dûs à des objets ou masses en mouvement accidentel : 5
 - Autres : 11

DIRECTION QUALITE & GESTION DES RISQUES

Le service qualité et gestion des risques du CHD assure la gestion des risques a posteriori et la coordination des risques a priori (notamment les vigilances). Il soutient méthodologiquement les actions d'amélioration, gère la documentation à destination des professionnels, participe aux différentes instances afin d'assurer les communications en matière de qualité, organise et analyse les enquêtes de satisfaction, les EPP en ligne, etc.

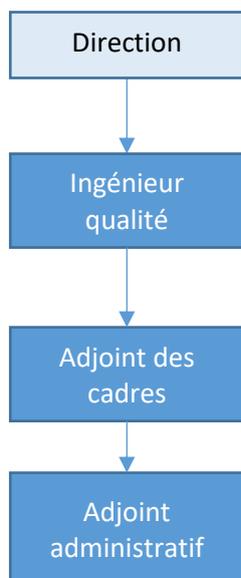


Faits marquants 2022

- Visite de certification HAS en février
- Nouvelle gouvernance pour la démarche qualité
- Elaboration du PAQSS
- Mise en œuvre de l'acculturation qualité



Organigramme Cellule Gestion des Risques (CGDR)



Pilotage

- ✓ Deux comités de pilotage qualité et certification se sont tenus, un en janvier, un en septembre.
- ✓ A compter de juin 2022, une nouvelle gouvernance qualité est mise en place avec création d'un Comité de Gestion qualité. Sa composition et ses missions sont détaillées ci-dessous :

La composition :

- Le Directeur,
- Le Président de la CME,
- La Vice-Présidente de la CME,
- Le Coordonnateur des soins,
- La Directrice des Ressources Matérielles,
- Le Responsable du Système de Management de la Qualité et de la Prise en Charge Médicamenteuse (RSMQPCM),
- L'ingénieur qualité.

Les missions :

- Valider les travaux réalisés par le service qualité,
- Arbitrer les actions à mettre en œuvre et le cas échéant décider d'une priorisation,
- Identifier les voies de communication,
- Suivre le programme global d'amélioration de la qualité — gestion des risques associés aux soins (y compris le PAQSS, les EPP et autres méthodes d'évaluation).

S'agissant de la démarche de certification, le comité :

- Valide la planification des méthodologies à déployer pour les différentes étapes de la démarche et propose si besoin les adaptations nécessaires à la réussite de celle-ci,
- Valide la liste des experts-visiteurs et le calendrier de visite,
- Valide les actions apportées en réponse aux fiches anomalie.

Des réunions mensuelles se sont tenues à compter de juin 2022 (sauf la période d'été).

- ✓ Les indicateurs des contrats de pôles ont été partiellement recueillis pour la première fois. Les indicateurs recueillis concernent notamment la gestion des risques (nombre de FEI, nombre d'EIG, nombre de CREX, IQSS, qualité de la prise en charge médicale et soignante).
- ✓ Présentation aux instances

Les résultats des IQSS et enquêtes de satisfaction, l'avancement des plans d'actions en rapport avec les exigences de l'HAS, le bilan des événements indésirables et autres résultats d'évaluation (EPP, enquêtes, etc.) ont été présentés aux différentes instances (CME, Directoire, CDU, etc.).



Projets réalisés en 2022

L'essentiel de l'activité a consisté à répondre aux constats effectués lors de la visite de certification par l'HAS.

- ✓ Formation des membres des comités des CREX et mise en place des CREX pour certains pôles et poursuite pour les autres
- ✓ Formation de référents qualité soit 48 professionnels soignants au cours de 4 sessions de formation réalisées en 2022 et début 2023. Début 2023 une session de formation sera organisée pour le personnel non soignant (11 professionnels) ; personnel concerné : direction technique-projets immobiliers, direction et secrétariat., direction des ressources humaines, service financier, sécurité incendie et sûreté, énergies, accueil-standard

- ✓ Mise en ligne sur BlueKango (BKG) de tous les questionnaires de satisfaction patients avec accès en ligne via le QR code
- ✓ Création sur BKG du Programme d'Amélioration de la Qualité et Sécurité des Soins (PAQSS)
- ✓ Collecte des IQSS, analyse des résultats et mise en œuvre des actions d'amélioration avec la DSI
- ✓ Prise en compte des 17 fiches d'anomalie se rapportant aux critères impératifs et des autres constats relevés par l'HAS, initialisation et suivi des actions correctives et traçabilité dans le PAQSS.
- ✓ Mise en place d'outils d'évaluation (audits, EPP) dans BKG.
- ✓ Participation à la semaine sécurité des patient en novembre 2022. En collaboration avec la PUI et l'EOH des ateliers à destination des professionnels ont été organisés :
 - ❖ Atelier 1 : Un évènement indésirable : c'est quoi ? Pourquoi et comment déclarer ?
 - ❖ Atelier 2 : Comment analyser un évènement indésirable associé aux soins : CREX, RMM, PAQSS ?
 - ❖ Atelier 3 : L'hygiène des mains pourquoi et comment ?
 - ❖ Atelier 4 : La règle des 5 B - Les médicaments à risques.
- ✓ Deux projets ont été initiés avec le LBM du CHAN : accès aux résultats de laboratoire pour les patients de la MAS et mise à plat de l'organisation du recueil et transport des prélèvements sanguins avec modification de la convention CHD La Candélie/Laboratoire de Biologie Médicale du CHAN



Visite de certification

- ✓ Organisation logistique de la semaine de visite de certification
- ✓ Analyse des constats d'évaluation et préparation des réponses apportées aux fiches d'anomalies et autres constats
- ✓ Présentation des résultats, des plans d'actions et du suivi au personnel et à toutes les instances



Gestion des risques

Evènements indésirables :

- ✓ 962 FEI enregistrées en 2022 (932 en 2021) soit environ 10% de plus
- ✓ 18 réunions de CREX (Comité de Retour d'EXpérience) ont été conduites, 16 analyses ont été réalisées lors de ces CREX
- ✓ 11 analyses de CREX ont été présentées en 7 réunions de la cellule Gestion des Risques (CGR)
- ✓ 8 EIG (Evènement Indésirable Grave) ont été déclarés à l'ARS dont 4 suicides après sortie d'hospitalisation. Les modalités d'analyse par le service qualité n'ayant plus été acceptées par le service DIM, il a fallu établir un consensus sur de nouvelles modalités de réalisation des RMM.
- ✓ En 2022, seules 2 RMM ont été réalisées sur les 8 EIGS déclarées auprès de l'ARS.

Répartition des FEI par pôle :

Pôles	Nombre d'évènement indésirables		
	2022	2021	2020
Agen Albret	137	189	128
Fédération	142		
Vallée du Lot	102	188	103
Garonne et Confluent	108	90	65
Perspectives	72	74	51
M.A.S	73	53	23
Cassiopée	145	143	84
Pédopsychiatrie	147	107	30
Adolescent	15	15	16
PALAT	21	18	27
TOTAL	962	877	527

Vigilances et plan blanc :

- ✓ Concernant le suivi des vigilances, 191 alertes descendantes ont été réceptionnées et transférées aux vigilants concernés. Ces alertes sont issues essentiellement de L'ARS.
- ✓ Le plan blanc désormais dénommé le plan de gestion des tensions hospitalières et des situations sanitaires exceptionnelles a été refondu et actualisé.

Plans d'actions :

- ✓ Le plan d'action des thématiques prioritaires a été renommé pour prendre l'appellation de l'HAS : PAQSS. Cet ancien fichier Excel a été complètement refondu et élaboré dans le logiciel qualité BlueKango. Ce nouveau PAQSS inclut les actions menées suite aux constats du CGLP.
- ✓ Ce PAQSS a été suivi et actualisé lors de chaque COPIL qualité.
- ✓ Le PAQSS est désormais suivi en continu grâce aux alertes que reçoit chaque responsable d'action dès lors que l'action est proche de l'échéance.

Gestion documentaire :

- ✓ 3 protocoles ont été créés et 19 ont été revus.
- ✓ Le logiciel BlueKango permet depuis 2022 de suivre en temps réel les résultats des enquêtes de satisfaction, des EPP (contention) et des indicateurs rendant ces données disponibles à tout moment pour tous les professionnels.

CAQES :

- ✓ Les données du CAQES (contrat d'Amélioration de la Qualité et de l'Efficienc e des Soins) ont été recueillies et validées à l'échéance prévue (mai 2022).



Préparation de la nouvelle visite de certification

Une journée d'accompagnement nous a été accordée par le CCECQA en décembre 2022 afin de valider le plan d'actions au regard des écarts constatés par les experts-visiteurs lors de la visite du mois de février.

Le CCECQA a mis l'accent sur les points à traiter et les nouveautés de la version 2023 du manuel de certification qui nous sera opposable lors de la prochaine visite de juin 2023.

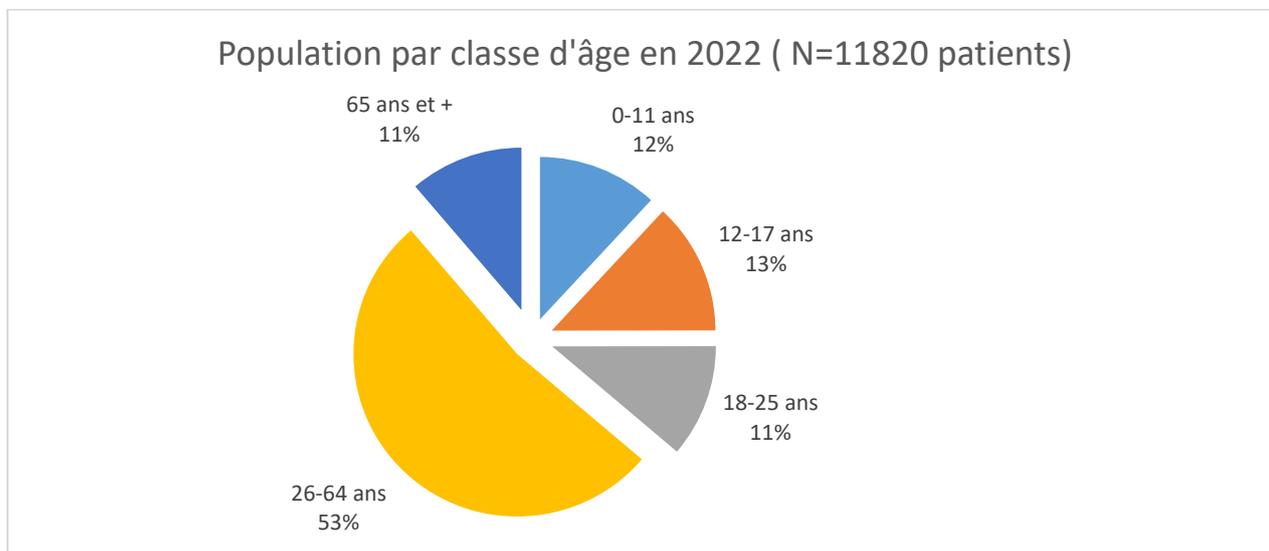
Une autre journée d'accompagnement en 2023 permettra de valider la mise en œuvre de nos actions correctives avant la nouvelle visite de certification.

LE RAPPORT DU DIM : BILAN D'ACTIVITE PMSI



1. Population globale

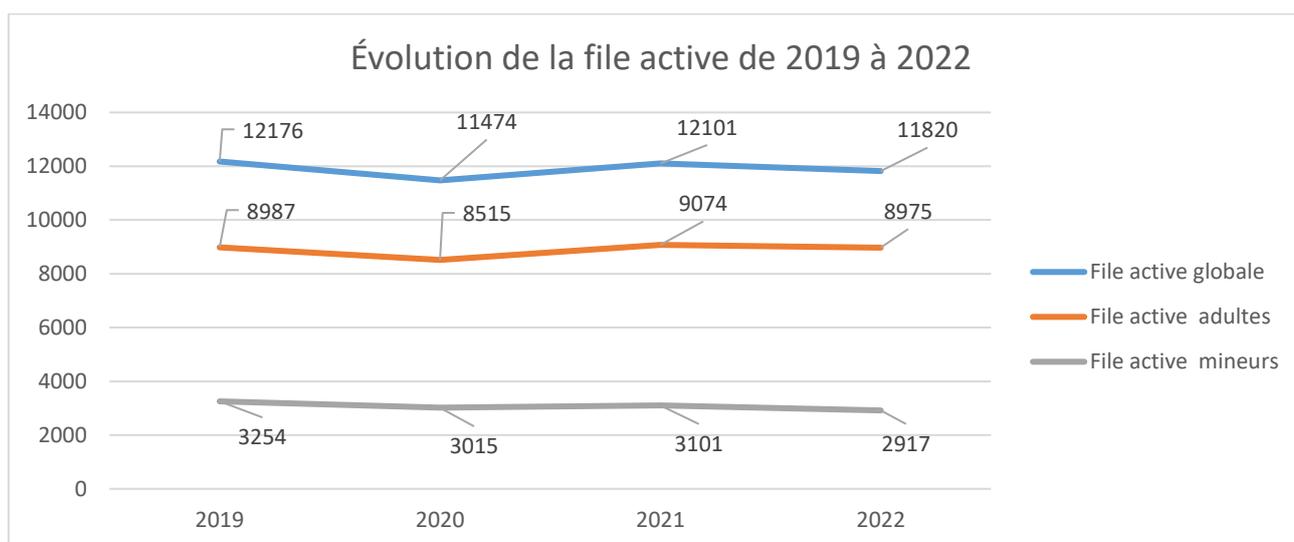
1.1. Profil des patients suivis en Psychiatrie



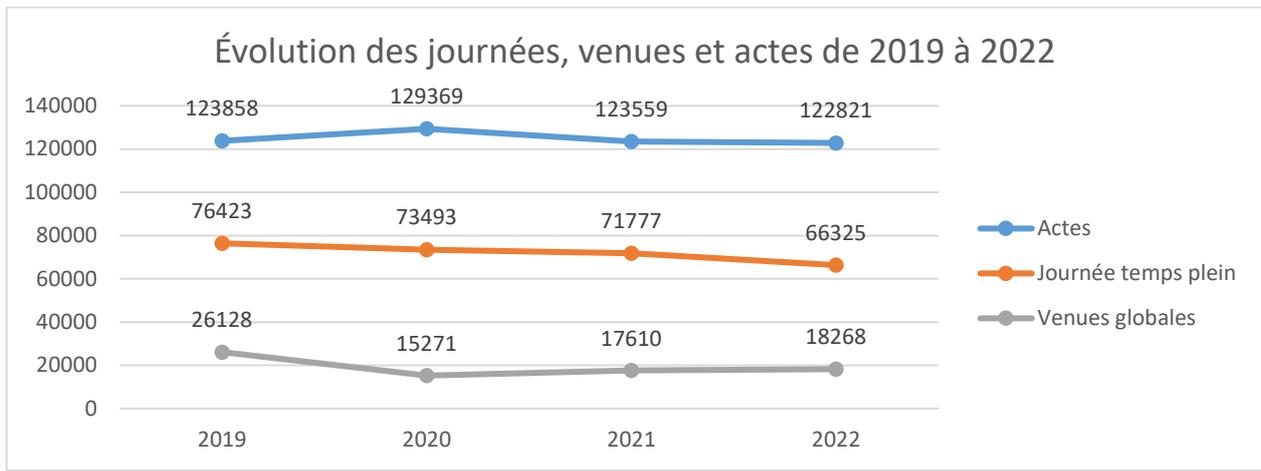
11820 patients ont été pris en charge en 2022 en psychiatrie. L'âge moyen des patients était de 37 ans, 49% étaient des hommes.

La moitié sont des adultes de 26 à 64 ans, les mineurs représentent $\frac{1}{4}$ de la population, la part des jeunes adultes et des personnes âgées atteignant chacune 11%.

1.2. Évolution de l'activité : principaux indicateurs



Après une baisse en 2020 due à la crise COVID, la file active s'est stabilisée en 2022, sans toutefois retrouver le niveau de 2019 pour les mineurs (-10% vs 2019).



- En hospitalisation temps plein, les journées diminuent régulièrement depuis 2019 (-13%), favorisé par la fermeture de lits.

	2019	2020	2021	2022
DMH j	47.82	50.58	51.09	48.7
DMS j	24.05	28.7	29.68	27.04

Les durées de séjour, après une augmentation liée à la crise COVID sont un peu plus longues qu'en 2019 (+3j de DMS)

- Les venues à temps partiel sont inférieures aux venues de 2019, mais le recueil n'était pas conforme. Depuis 2020 les venues augmentent régulièrement.
- En ambulatoire les actes sont restés stables par rapport à 2019 (-0.8%)

84.6 % des patients sont suivis uniquement en ambulatoire. (vs 83.3% en 2019)

1.3. Le registre d'isolement et de contention

En 2022, 351 mesures d'isolement ont été prescrites pour une durée médiane de 36 h.

Ces mesures ont concerné 150 adultes hors détenus, 25 détenus et 17 mineurs.

Aucune mesure de contention n'a été relevée.

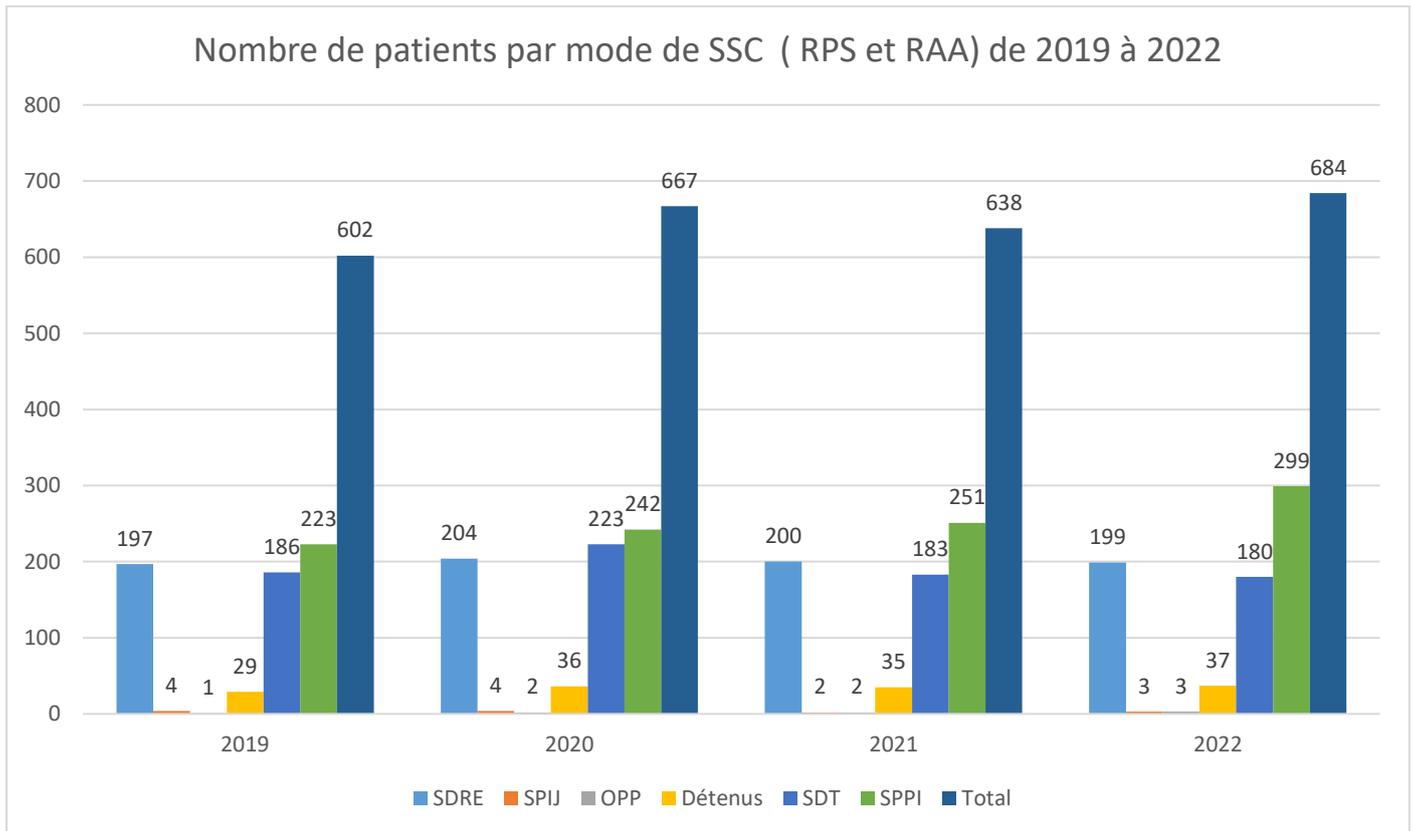
Le taux de patients en soins sans consentement et ayant fait l'objet d'une mesure d'isolement était de 33%.

16% des patients ont eu au moins une mesure d'isolement.

Sur l'ensemble de l'année, près de la moitié des patients ont été isolés moins de 48 h sur l'année et près de ¾ moins de 7 j.

9 patients ont été isolés plus d'un mois sur l'année.

1.4. Les soins sans consentements (SSC)

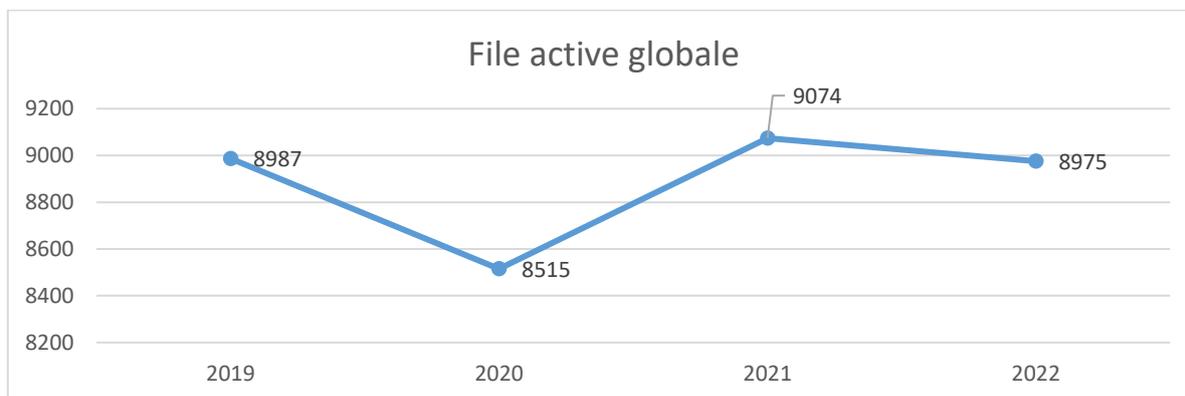
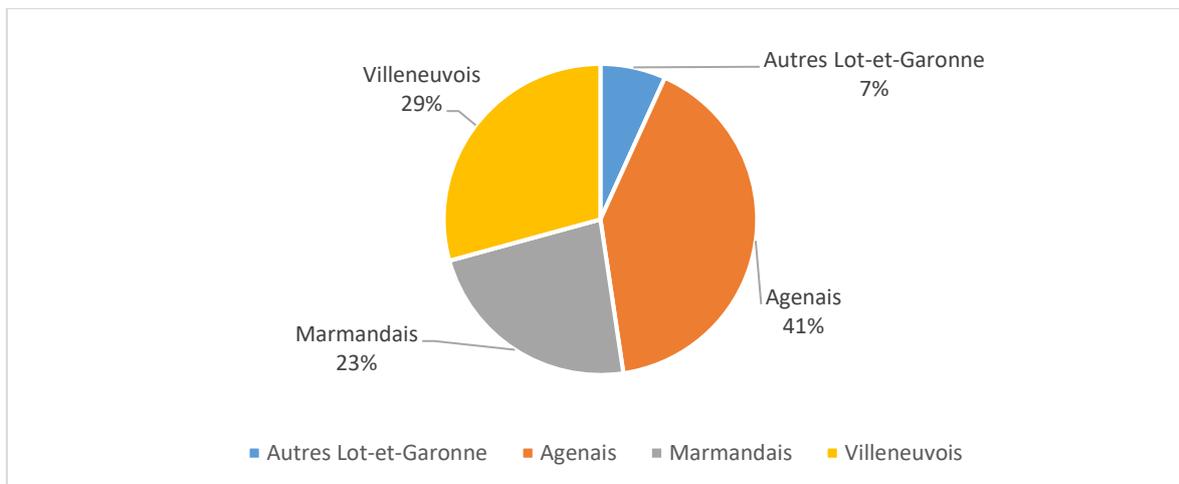


Le nombre de patients en SSC en 2022 a augmenté par rapport à 2019, principalement du fait de l'augmentation des patients en Soins Pour Péril Imminent.

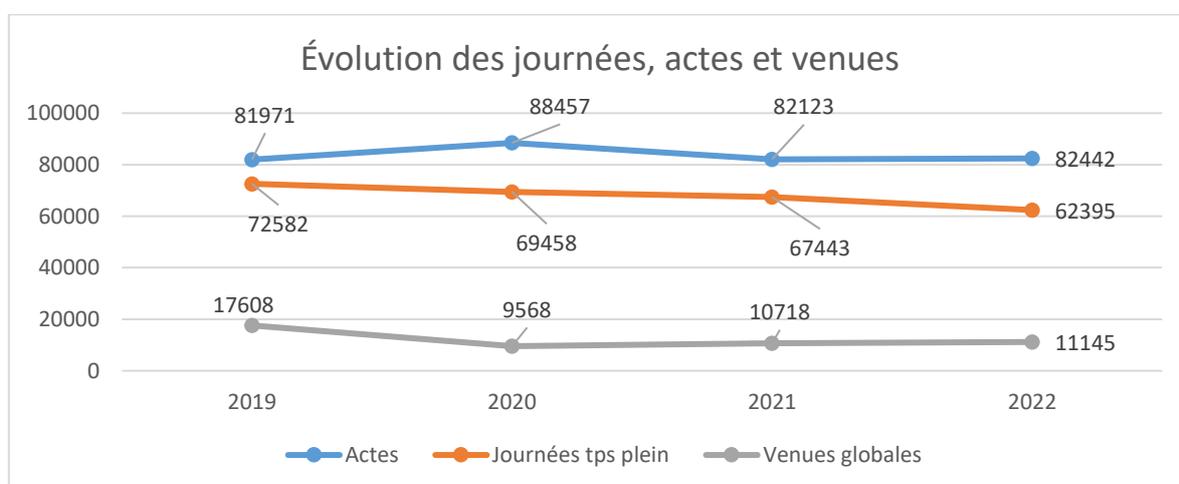
2. Population adulte (>=18 ans)

2.1. Provenance géographique des patients et principaux indicateurs

8975 patients adultes ont été pris en charge en 2022.



La file active de 2022 après une diminution liée à la crise COVID puis une augmentation en 2021 (entretiens téléphoniques), a retrouvé son niveau de 2019.



Les indicateurs montrent la même tendance que pour la population globale : les actes sont à peu près au niveau de 2019. On note une diminution régulière des journées temps plein. Les venues augmentent régulièrement depuis 2020 (reprise de l'activité en journée avec prise de repas).

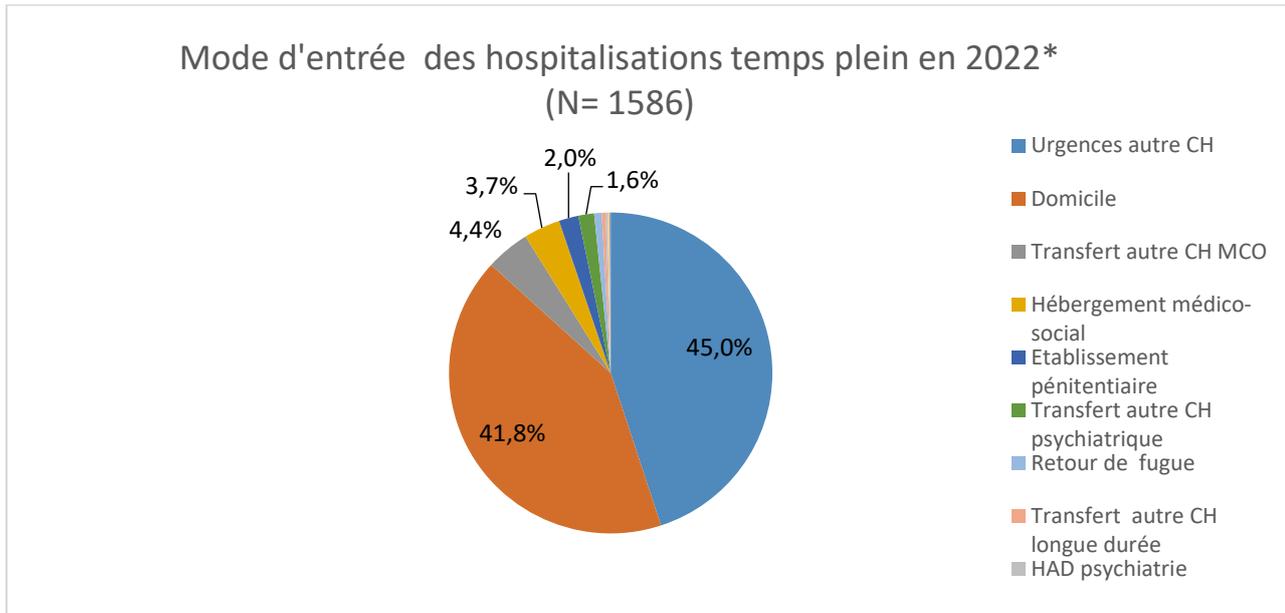
Durées d'hospitalisation	2019	2020	2021	2022
DMH tps plein	50.37	53.06	53.48	51.44
DMS tps plein sortis	27.19	32.93	34.64	32

La durée d'hospitalisation sur l'année a augmenté d'1 j vs 2019.

La durée de séjour, après une augmentation en 2020 et 2021 a diminué mais est supérieure à celle de 2019 (+5 j).

2.2. Les modes d'entrée et de sortie en temps plein

➤ Modes d'entrée

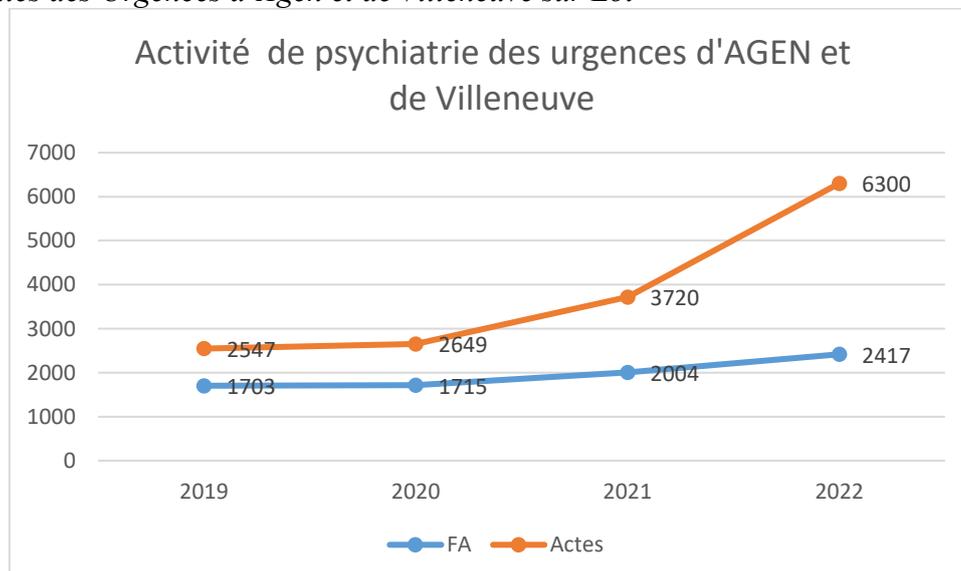


* Hors mutations temps plein et suite de permissions dépassées

La part des entrées venant du domicile a un peu augmenté 42% vs 38% en 2021

➤ Accueil en urgence

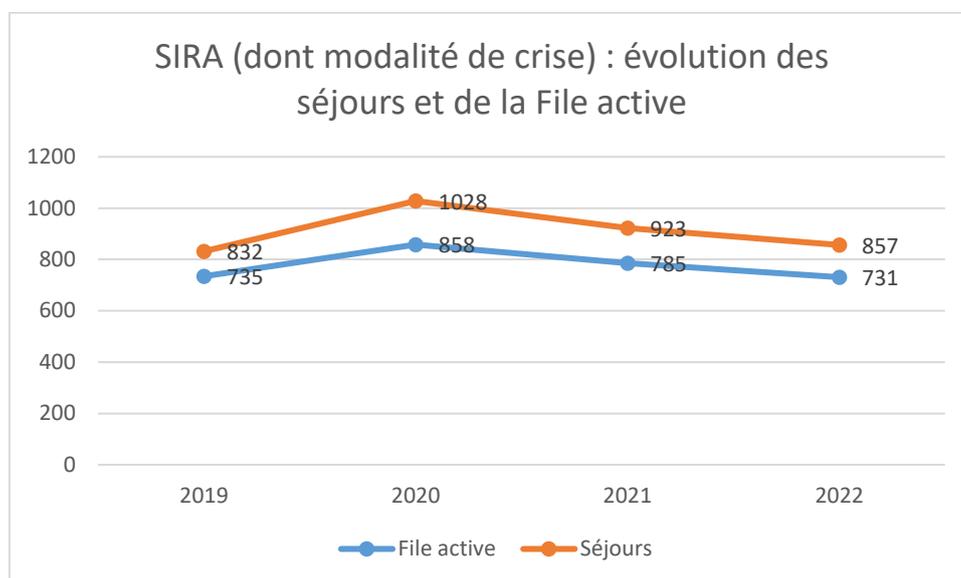
→ Unités des Urgences d'Agen et de Villeneuve sur Lot



L'activité a augmenté très fortement à partir de 2021 en grande partie du fait d'un rattrapage du recueil de l'activité médicale.

La file active a augmenté de +42% par rapport à 2019

→ *Unité du Service Intersectoriel de Régulation des admissions (comprenant les prises en charge de crise)*



La file active et les séjours ont presque retrouvé leur niveau de 2019.

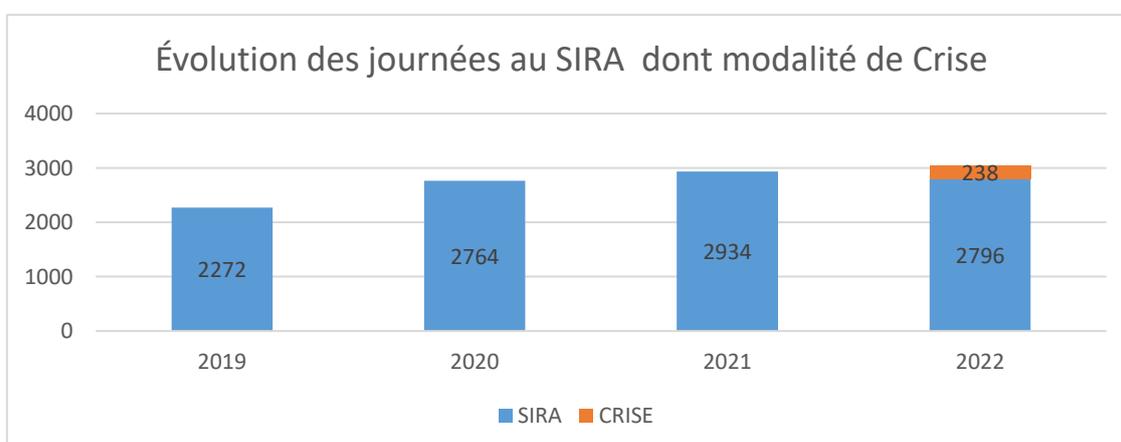
	2019	2020	2021	2022
Dont Séjours en SSC	328	432	405	441

En juin 2022, une unité de crise a été créée

Durée moyenne de passage	2019	2020	2021	2022
SIRA	2.7	2.7	3.2	3.3
SIRA avec modalité de CRISE	0	0	0	2.4
Ensemble	2.7	2.7	3.2	3.5

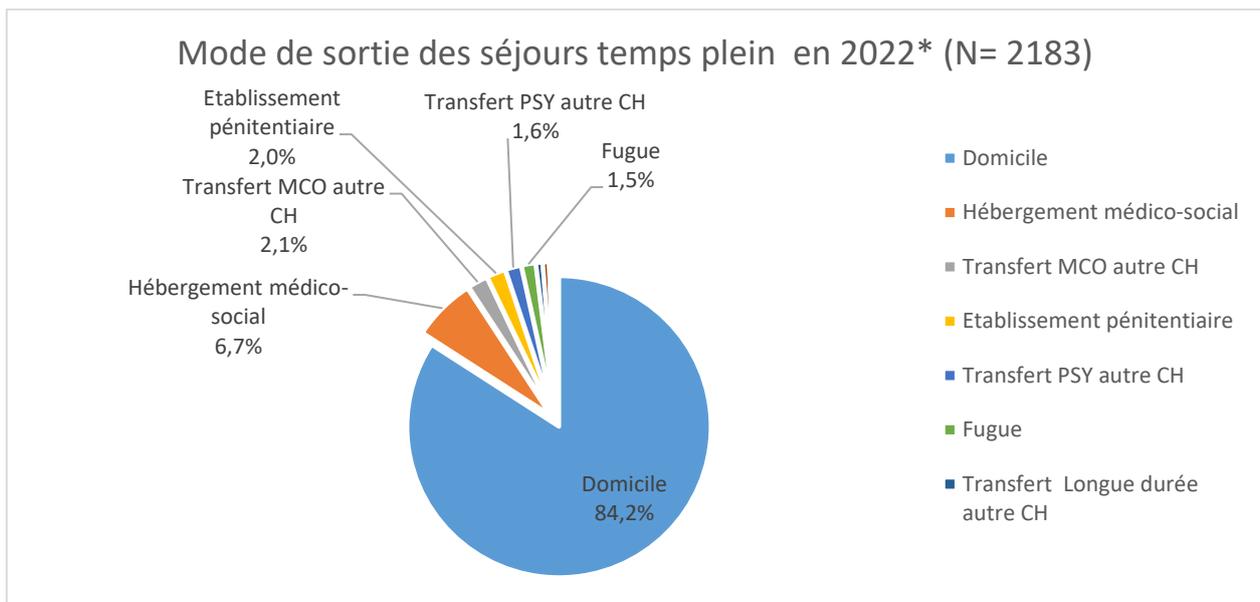
La durée moyenne de passage au SIRA a augmenté depuis 2019 (+0.8j).

La prise en charge selon la modalité de crise durait en moyenne 2.4 j



Depuis 2019 on note +33,5% des journées. 7.8% des journées correspondent à des prises en charge selon la modalité de crise, mais l'unité a ouvert en juin 2022.

➤ Modes de sortie



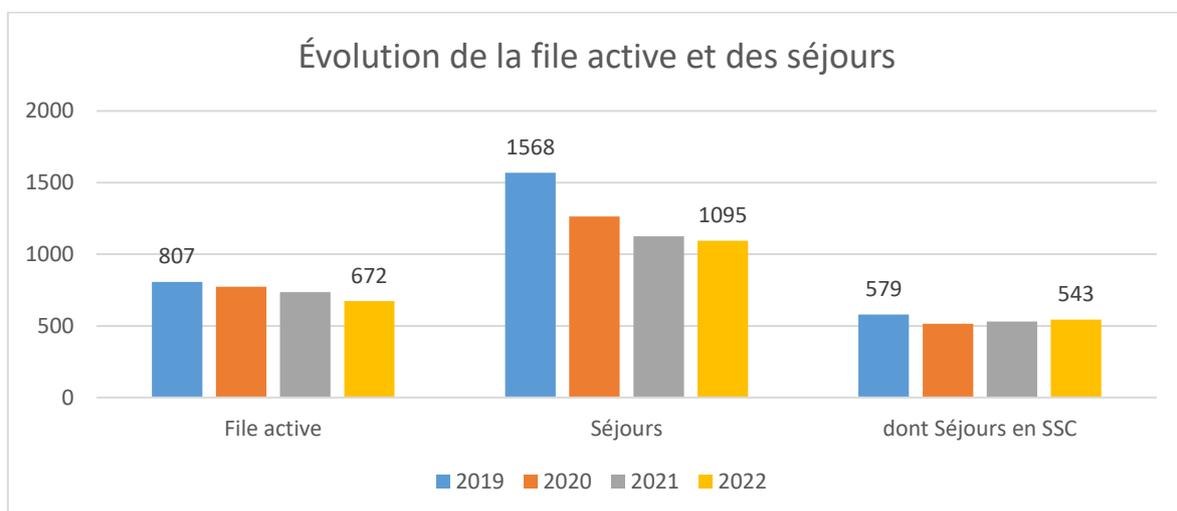
* hors mutations et sorties provisoires

- Les parts des sorties à domicile et des sorties en hébergement médico-social sont à peu près équivalente à celles de 2021
- 3 décès sont survenus dont 1 au SIRA.

2.3. Les prises en charge dans les unités d'admission en temps plein

(Pôles Agen Albret, Garonne et Confluent et Vallée du Lot, hors fédération des unités avec prise en charge longue)

➤ Indicateurs



Le nombre de patients et de séjours diminue régulièrement depuis 2019. Les séjours en SSC sont stables.

Les journées ont également diminué 36070 en 2022 (-5.2% vs 2019).

Durées d'hospitalisation	2019	2020	2021	2022
DMH (j)	47.1	49	50.7	53.8
DMS (j)	24.3	30	33.2	33

La durée moyenne de séjour a augmenté de +9 j vs 2019. A noter la mise en place de l'équipe médico-sociale en 2022 (29 patients pris en charge).

➤ Pathologies les plus fréquentes (% journées)

Les 3 premières pathologies sont :

Schizophrénie, troubles schizotypiques et troubles délirants	44.3%
Troubles de l'humeur (affectifs)	18.1%
Troubles de la personnalité et du comportement chez l'adulte	9.8%

2.4. Les hospitalisations en temps plein de plus de 270 j et les prises en charge au sein de la fédération des prises en charge longues

➤ File active > 270j par an

Année	2019	2020	2021	2022
Nb de patients hospitalisés plus de 270j	79	79	72	61

18 patients en moins par rapport à 2019 traduisant une politique active de recherche de solution d'aval.

➤ Les prises en charge au sein de la fédération des prises en charge longues

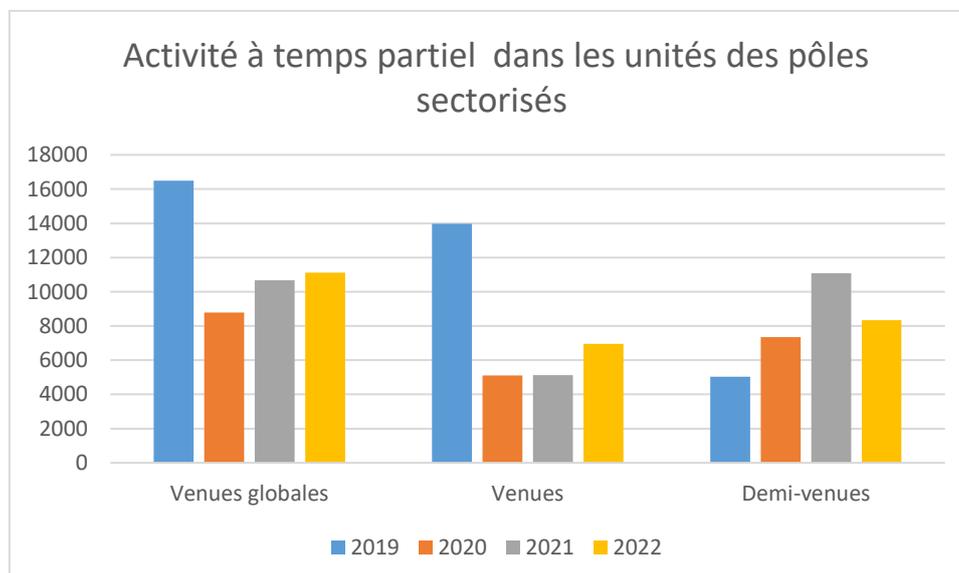
Année	2019	2020	2021	2022
File active	70	72	67	53
Journées	16577	16012	14382	10845
Séjour	252	186	164	133
Séjour SSC	40	25	42	39
DMH	236.8	222.4	214.7	204.6
DMS	65.8	86.1	87.7	81.5

L'activité diminue régulièrement depuis 2021 (fermeture de l'unité des Lauriers en 2022)

2.5. Les prises en charge à temps partiel des unités sectorisées

➤ Indicateurs

La file active est stable : 310 patients ont été suivis en 2022 (vs 311 en 2019).



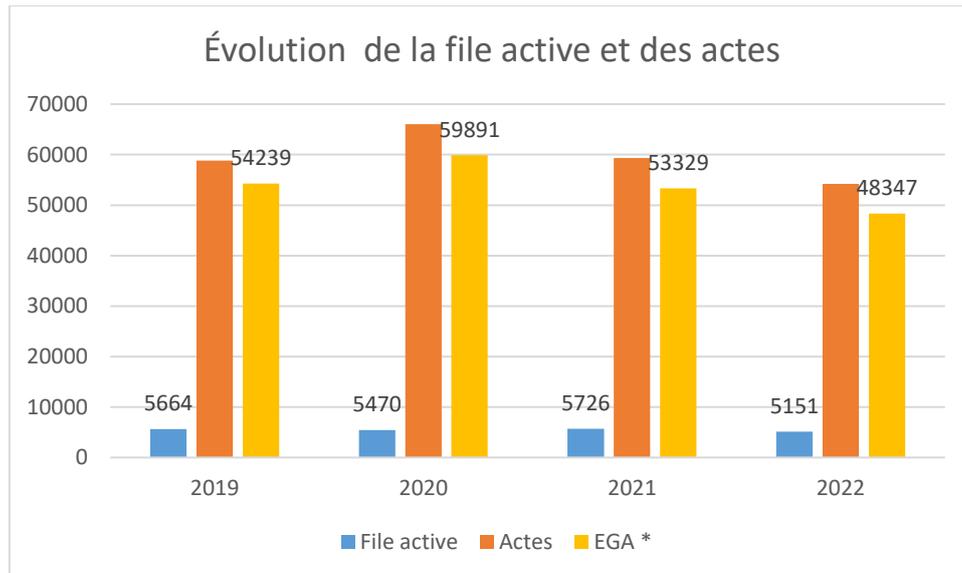
En 2022 on constate la reprise des venues à la journée (avec prise de repas) du fait de l'arrêt des mesures COVID.

➤ Pathologies les plus fréquentes (journées)

Schizophrénie, troubles schizotypiques et troubles délirants	55.0%
Troubles de l'humeur (affectifs)	16.0%
Troubles névrotiques, troubles liés à des facteurs de stress et troubles somatoformes	7.4%

2.6. Les prises en charge ambulatoire en CMP/CATTP/CS pôle unités sectorisées

➤ Indicateurs



*hors SAU, prison, liaison

La file active a diminué en 2022 par rapport à 2021 et 2019 (-10%).

Le nombre d'entretiens, d'actes de groupe ou d'accompagnement (EGA) a diminué de -10% par rapport à 2019.

Année	2019	2020	2021	2022
Actes de démarches ou de réunions	4364	6020	5809	5872

Mais le nombre de réunions et de démarches (hors présence du patient) a augmenté de +35% vs 2019 et est resté stable par rapport à 2021.



La part des entretiens médicaux a diminué au profit des entretiens infirmiers. La part des entretiens réalisés par les psychologues est stable.

➤ Pathologies les plus fréquentes (journées)

3 premières pathologies mais peu représentatif car l'exhaustivité du recueil est insuffisante

Troubles de l'humeur (affectifs)	33.7%
Schizophrénie, troubles schizotypiques et troubles délirants	32.6%
Troubles névrotiques, troubles liés à des facteurs de stress et troubles somatoformes	13.9%

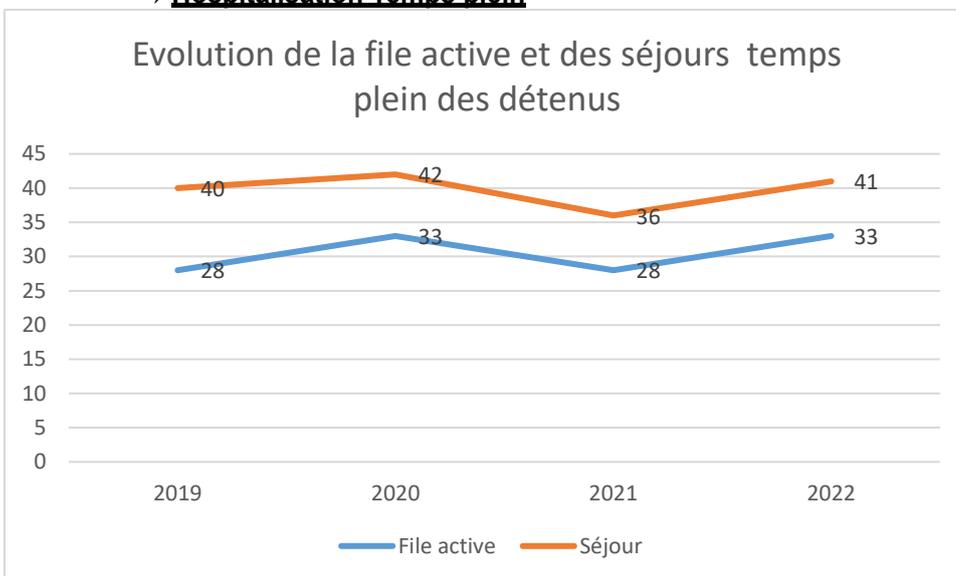
➤ Les lieux d'intervention

913 patients ont eu un entretien ou un accompagnement ou une activité de groupe en dehors d'un lieu de soins au lieu de 973 en 2019 (-6%).

2.7. Les prises en charge spécifiques

➤ Les patients sous-main de justice

→ Hospitalisation Temps plein



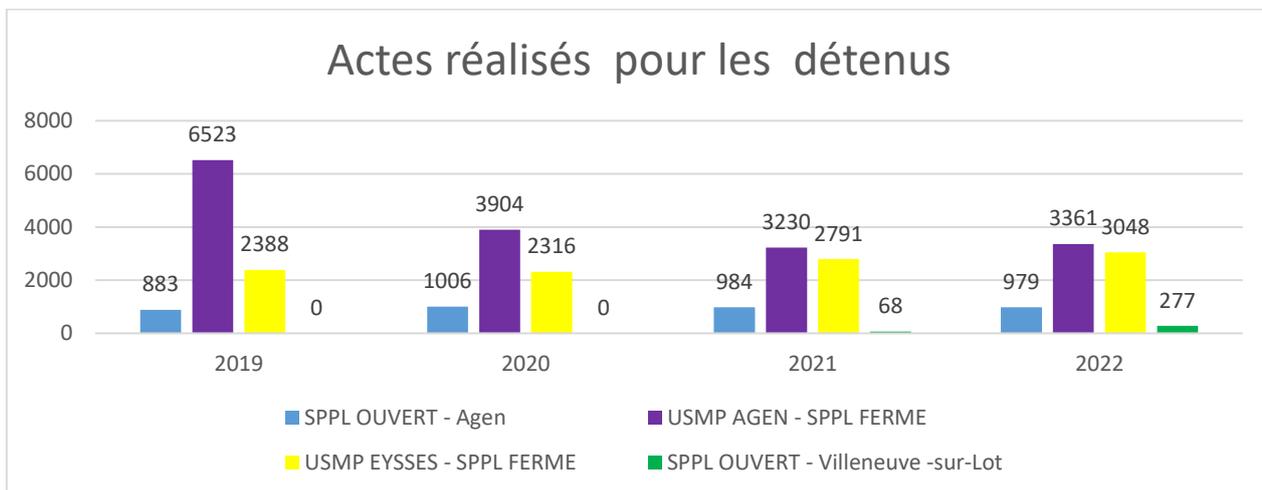
Les indicateurs sont au niveau de 2019. La durée moyenne de séjour a diminué : 6.9 j en 2022 vs 15.7 en 2019.

→ Ambulatoire

File active	2019	2020	2021	2022
USMP AGEN-SPPL FERME	546	441	539	455
SPPL OUVERT - Agen	176	164	211	178
USMP EYSES - SPPL FERME	334	348	361	366
SPPL OUVERT - Villeneuve -sur-Lot	0	0	47	95
Ensemble	978	892	1039	1002

La file active est globalement stable (+2.5% vs 2019).

Actes réalisés pour les détenus



L'activité à la maison d'arrêt d'AGEN a diminué depuis la crise COVID et le départ d'un praticien.

(-48.5% d'actes par rapport à 2019).

Au Centre de détention d'EYSSSES, l'activité a augmenté de +28% (réorganisation de l'équipe en 2022).

➤ Les unités de gériatrie-psychiatrie au sein du Pôle Perspectives

- *Hors Equipe mobile de gériatrie-psychiatrie*

File active globale selon l'âge	2019	2020	2021	2022
<=65	27	11	5	6
>65	399	203	154	150

La file active des patients de plus de 65 ans a fortement diminué depuis 2019 (départ d'un praticien et fermeture d'une unité de gériatrie-psychiatrie).

→ En Temps plein

Année	2019	2020	2021	2022
File active	247	130	104	98
Journées	8661	5882	5314	4970
Séjour	312	153	133	113
Séjour SSC	40	31	22	30
DMH	35.1	45.2	51.1	50.7
DMS	27.8	38.4	40	44

Les troubles de l'humeur représentent 54.9% des prises en charge (journées), les Troubles névrotiques, troubles liés à des facteurs de stress et troubles somatoformes : 16.5% et les schizophrénies et troubles délirants : 16.2% chacun

→ Pas de Temps partiel en 2022

→ En Ambulatoire

	2019		2020		2021		2022	
	File active	Actes						
CONSULT CHD 47G99/ UFC	229	406	107	170	102	263	97	269

L'activité a fortement diminué -34 % vs 2019

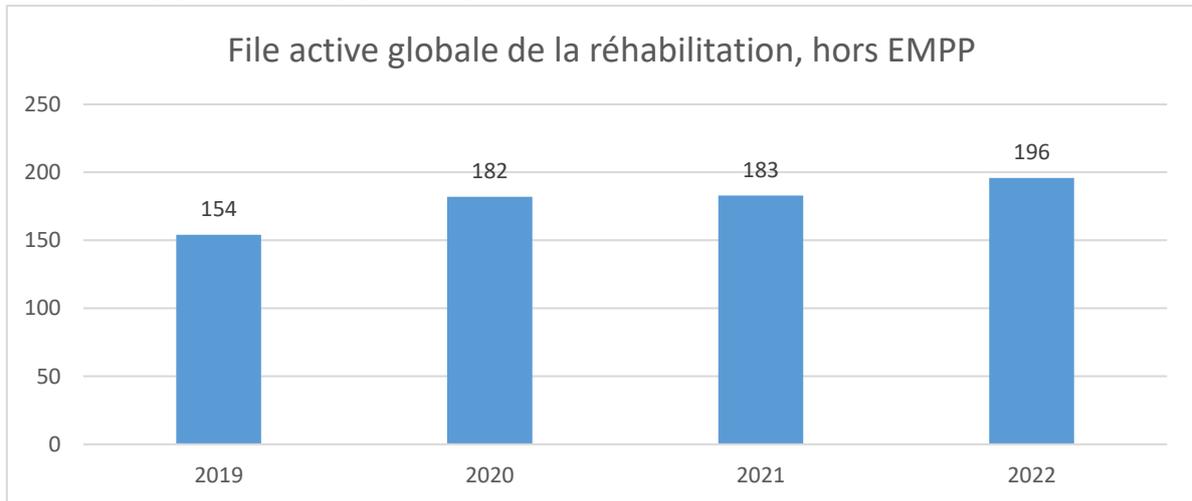
- *L'équipe mobile de géro-psycho-geriatrie*

	2019		2020		2021		2022	
	File active	Actes						
EQUIPE MOBILE GERONTO PSY	75	118	113	215	60	141	110	383

Il semble qu'il y ait une reprise de l'activité mais le recueil est de mauvaise qualité

➤ La réhabilitation (Pôle perspectives)

- *Hors Equipe mobile de psychiatrie précarité*



La file active augmente régulièrement depuis 2019 et a été peu affectée par la crise COVID.

Les premières pathologies prises en charge (part FA) sont :

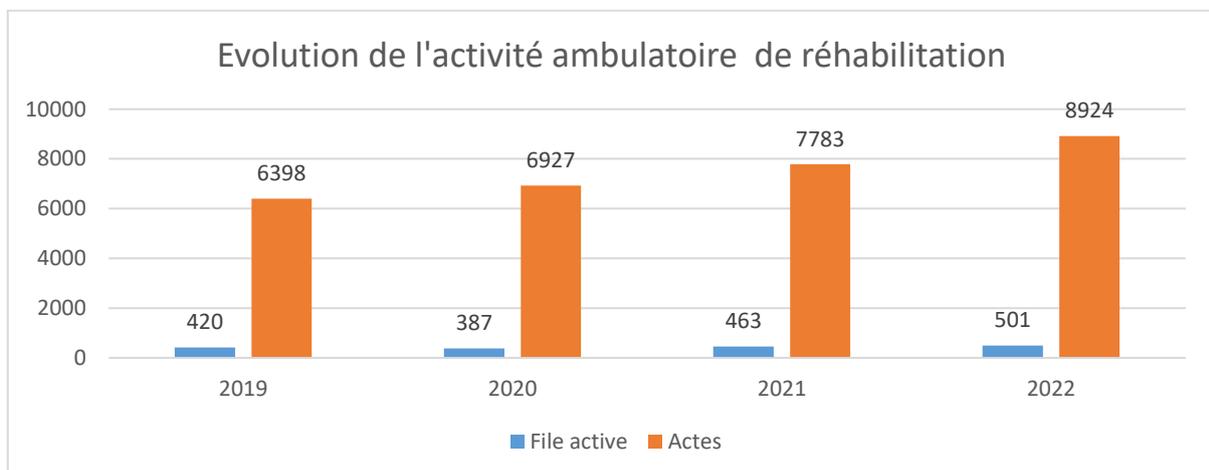
- Schizophrénie, troubles schizotypiques et troubles délirants
- Troubles de l'humeur (affectifs)
- Troubles névrotiques, troubles liés à des facteurs de stress et troubles somatoformes
- Retard mental

➤ Temps plein et appartement thérapeutique

50 patients ont été pris en charge à Dali (hospitalisation complète) en 2022 la durée moyenne de passage était de 30.8 jours.

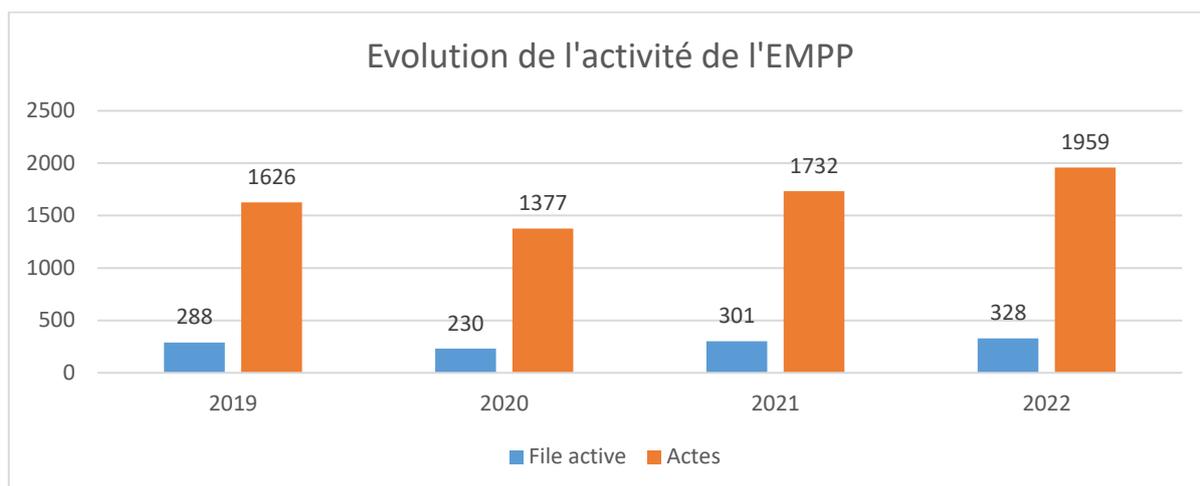
11 patients à l'appartement thérapeutique de l'ESHOP (durée moyenne de passage de 31 jours)

➤ En ambulatoire



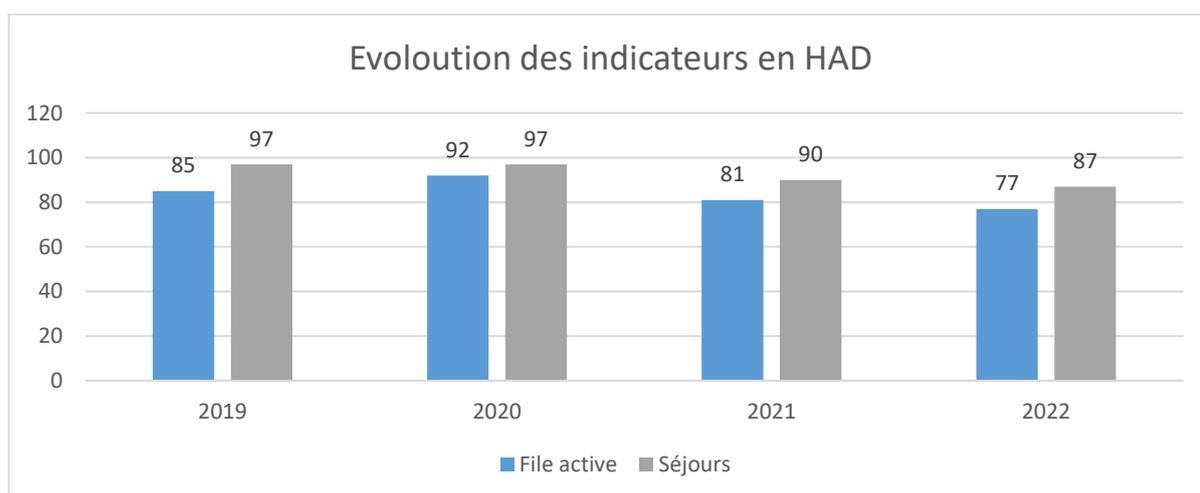
L'activité ambulatoire augmente progressivement depuis 2019 (+19% de FA et +39% d'actes)

- *L'Equipe mobile de psychiatrie précarité*



NB : Ces indicateurs traduisent la prise en charge de patients identifiés

➤ L'HAD



La Durée moyenne des passages en HAD était de 26,5 j, soit -3.4 j par rapport à 2019.

L'ensemble du territoire n'était pas couvert :

73% des patients étaient originaires du territoire Agen-Albret, 21% du Villeneuvois et 4% du marmandais.

➤ Le centre de référence des troubles anxio-dépressifs (CRTAD)

Anciennement nommé « Clinique », le CRTAD fonctionne depuis l'année 2022 avec un clinicien exerçant en privé.

216 séjours ont été pris en charge en 2022 pour 198 patients, soit -6% de séjours et -9% de FA par rapport à 2021.

La durée moyenne de passage était de 15.4 j.

Les pathologies les plus fréquentes étaient :

- Les épisodes dépressifs,
- Les réactions à un facteur de stress
- Les autres troubles anxieux.

La durée médiane de séjour était de 17 j.

➤ **L'ELSA (activité hors PMSI)**

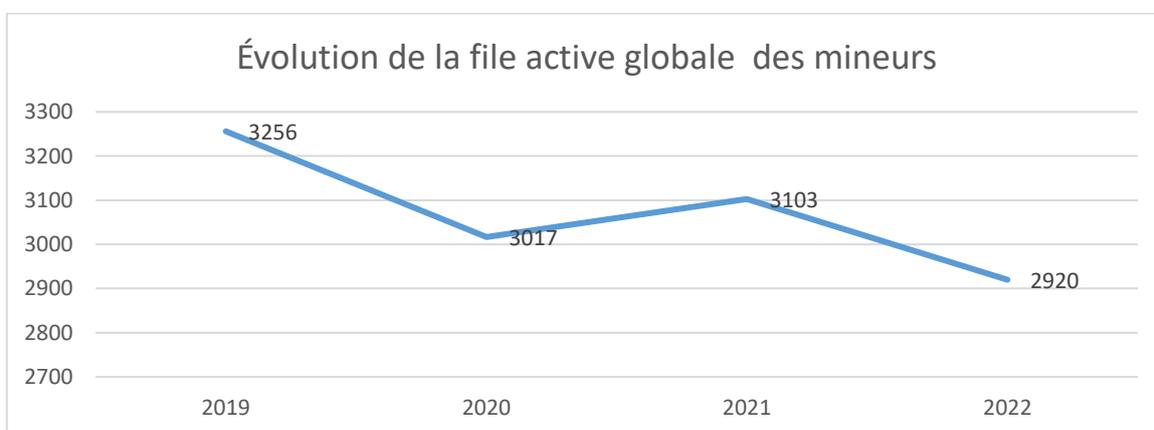
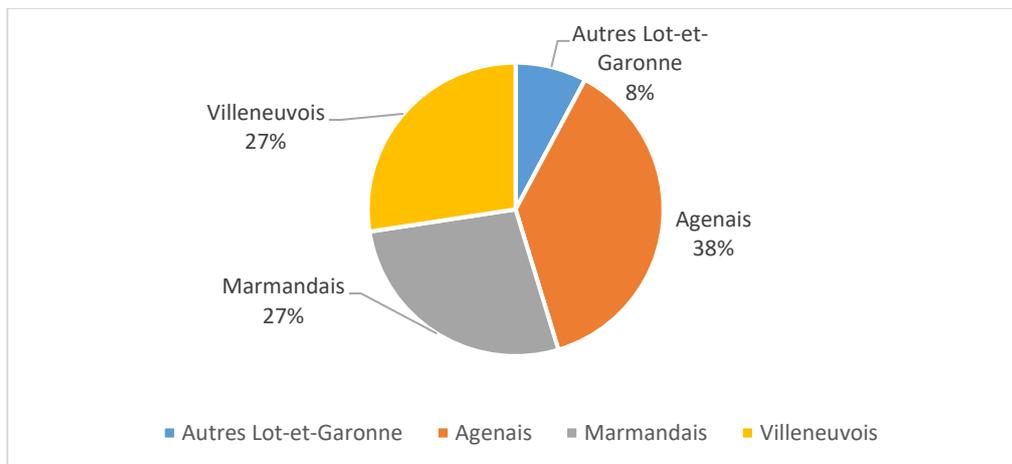
612 patients ont été suivis en 2022 (-2.7 % vs 2021), dont 423 en hospitalisation.

1920 entretiens ont été réalisés : 63% par des infirmiers, 22% par des psychologues, et 15% par des médecins.

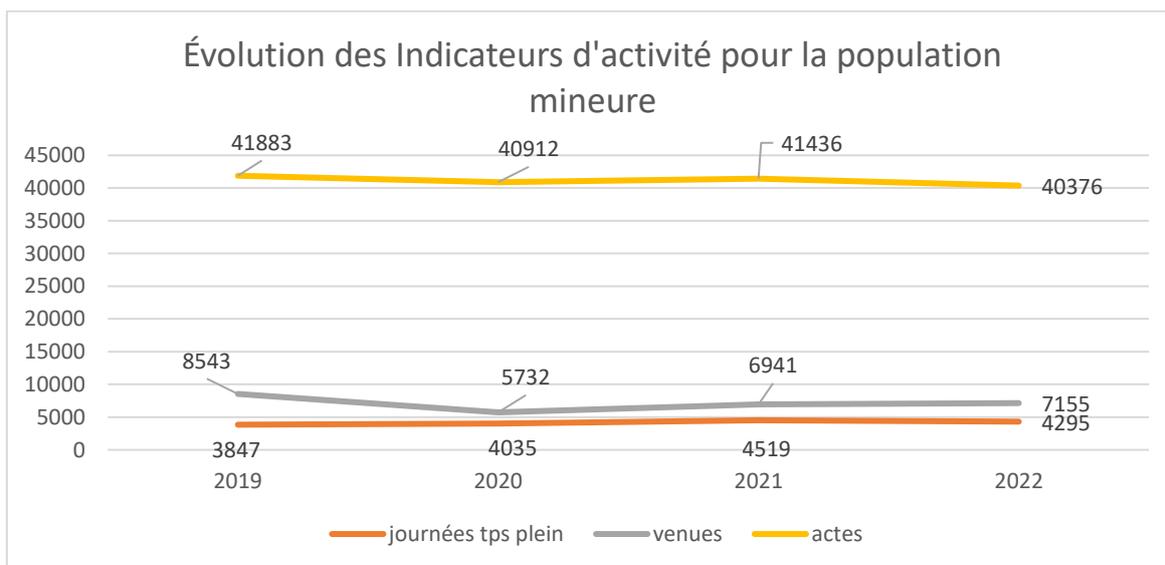
3. La population infanto-juvénile

3.1. Provenance géographique des patients et principaux indicateurs

Les 2920 mineurs pris en charge en 2022 proviennent à 38% de l'Agonais et pour presque 1/3 chacun des 2 autres territoires du département.



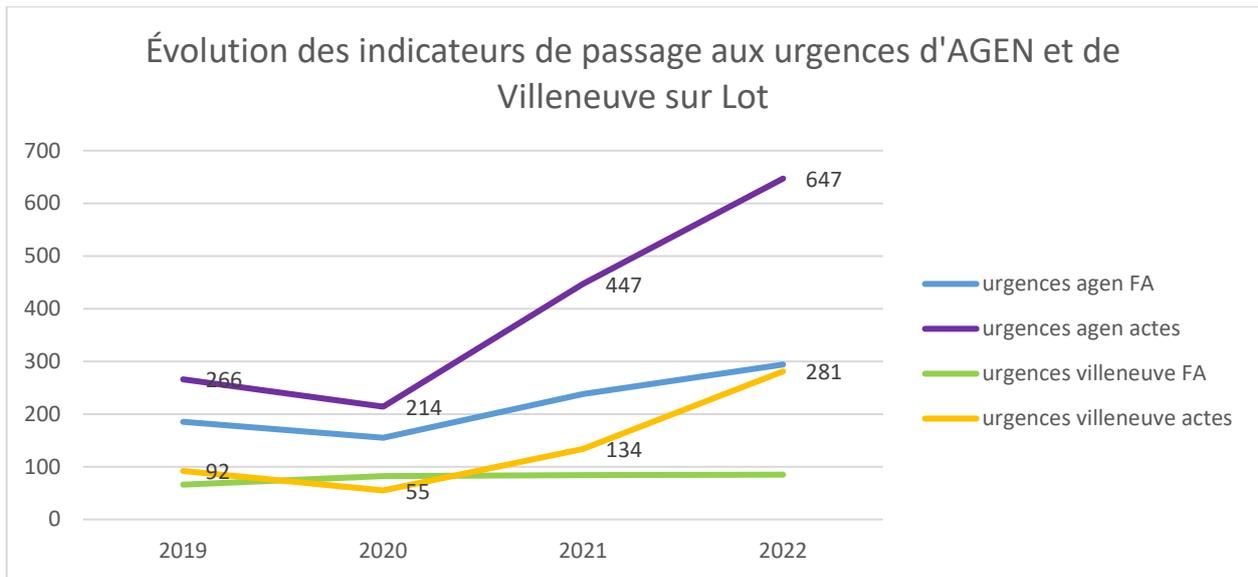
Globalement la file active diminue depuis 2019 (-10.3%), hormis pendant la période post- COVID



L'activité ambulatoire a un peu diminué (-3.6%). Les venues en HJ croissent à nouveau depuis 2021 et les journées temps plein ont augmenté 11.6% vs 2019.

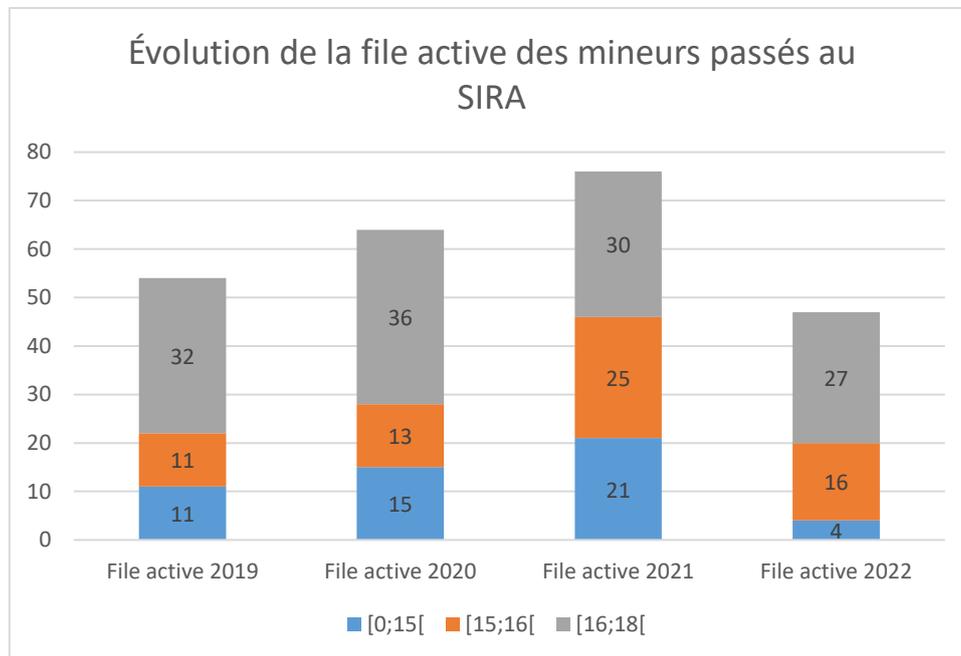
3.2. L'accueil des mineurs en urgence

➤ Accueil des mineurs aux urgences d'AGEN et de Villeneuve sur lot



➤ Mineurs passés au SIRA

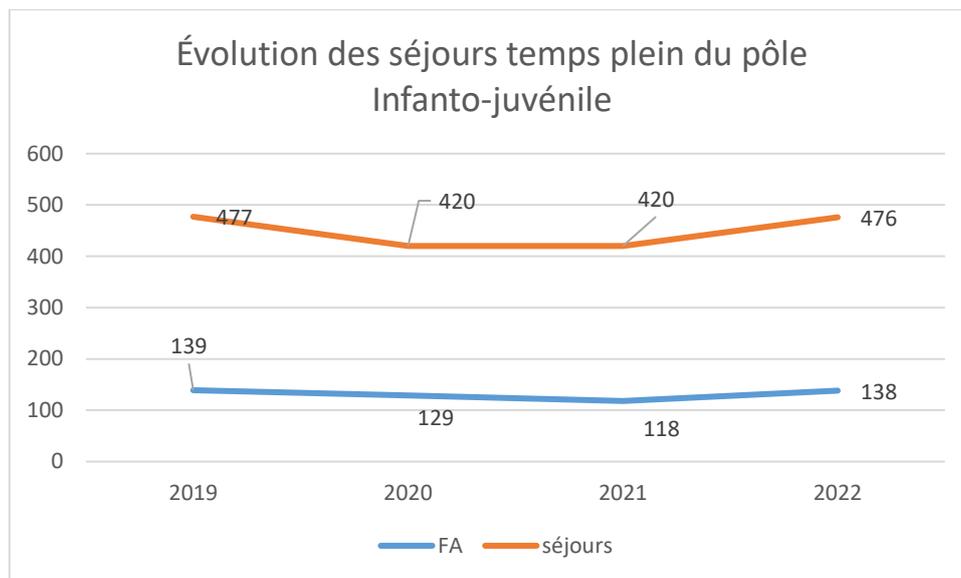
En 2022, 46 mineurs sont passés au SIRA.



En 2022 la durée moyenne du passage au SIRA était de 2.8 j.

3.3. Les hospitalisations temps plein

➤ Indicateurs 2019-2022



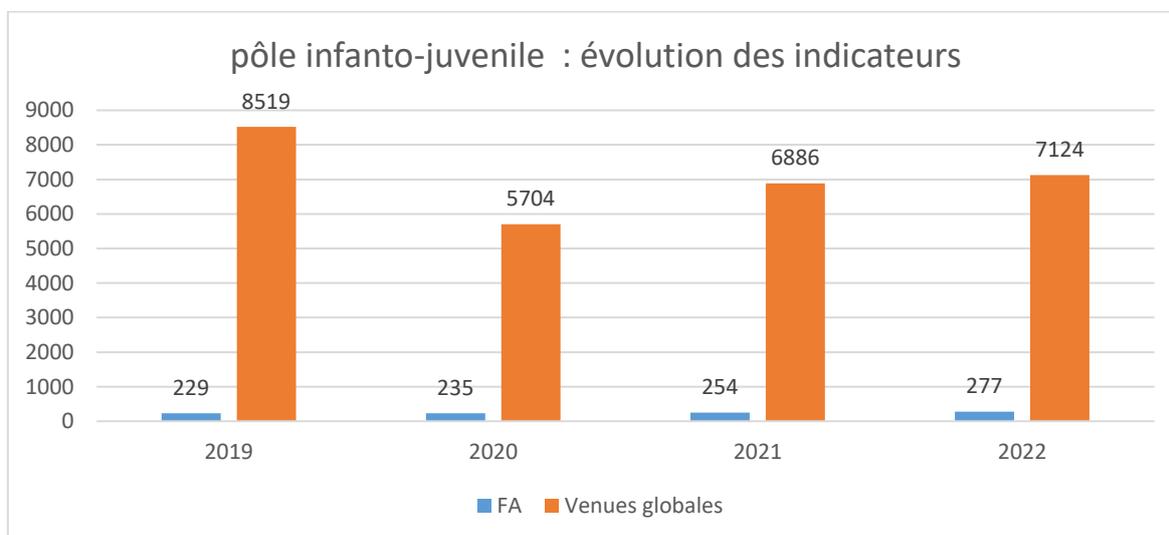
Les séjours en temps plein sont restés stables vs 2019, la durée des séjours a un peu augmenté +0.4j.

➤ Les pathologies principales (journées)

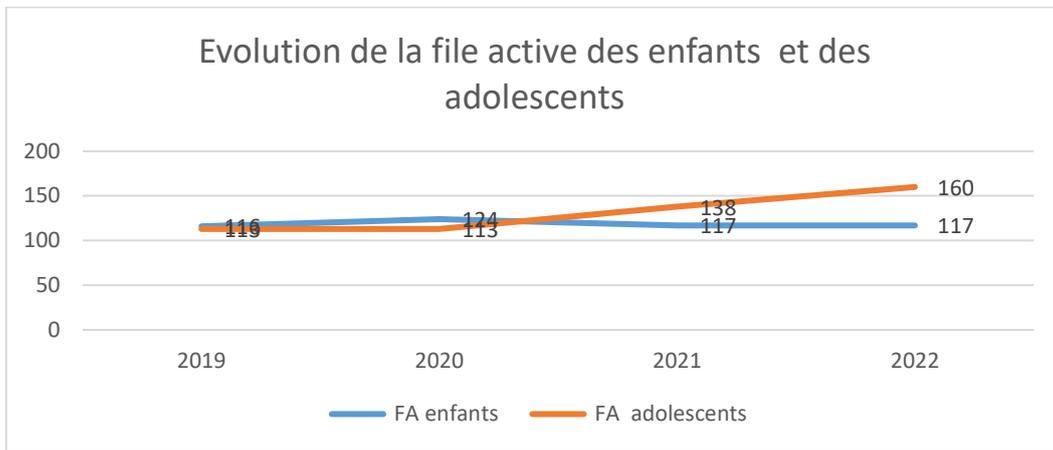
Troubles du comportement et troubles émotionnels apparaissant habituellement durant l'enfance et l'adolescence	+34%
Troubles névrotiques, troubles liés à des facteurs de stress et troubles somatoformes	+24%
Troubles de l'humeur (affectifs)	+22%

3.4. Le temps partiel

➤ Indicateurs 2019-2022



La file active augmente régulièrement depuis 2019 +21%. Les venues augmentent depuis 2021 (problème de recueil en 2019).



C'est l'augmentation de la file active des adolescents qui est responsable de l'augmentation de la file active globale, ceci depuis l'année 2021.

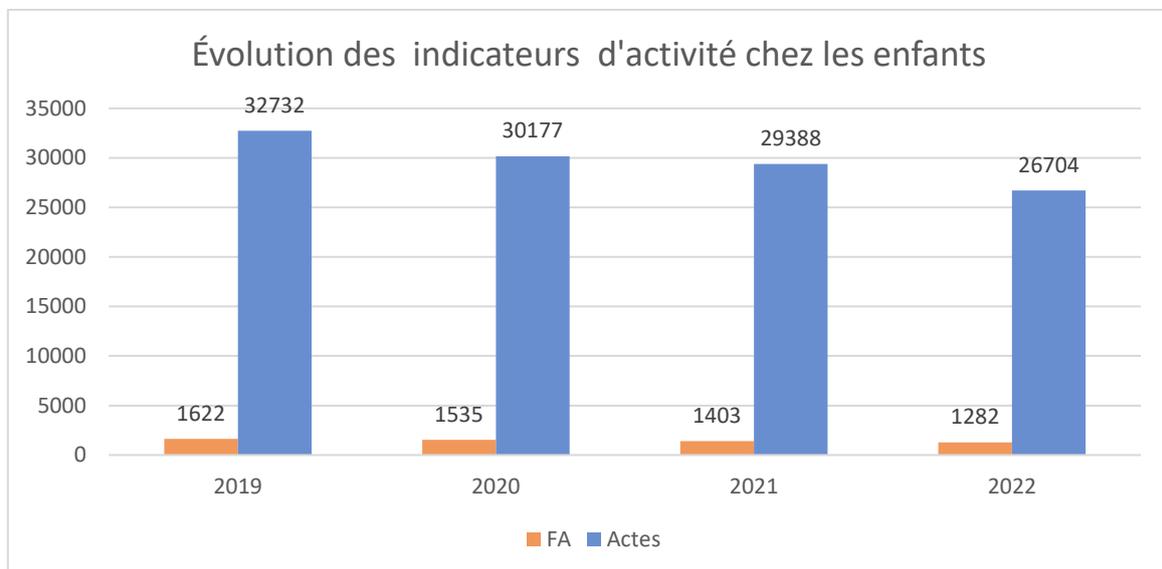
➤ Les pathologies principales

70% des prises en charge sont des troubles du développement psychologique.

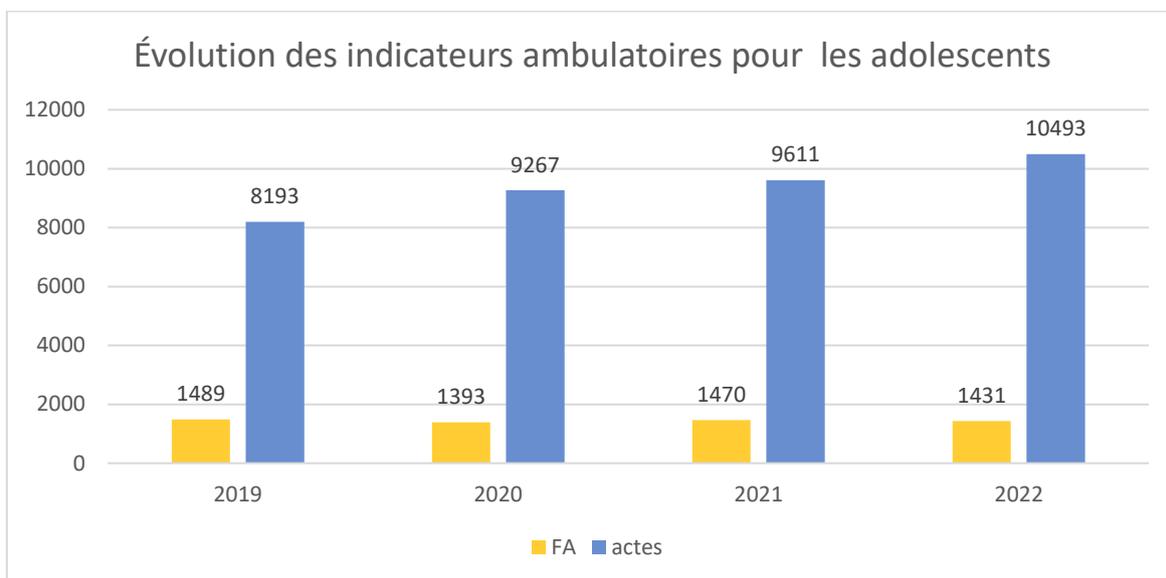
21% des troubles du comportement et troubles émotionnels apparaissant habituellement durant l'enfance et l'adolescence.

3.5. L'ambulatoire CMP CATTP CS

➤ Indicateurs 2019-2022



Les indicateurs sont en baisse.



A contrario chez les adolescents l'activité s'est intensifiée pour une file active stable.

A noter : Le RESEDA intensif a été mis en place en 2021. En 2022 53 enfants ont été suivis, 622 actes ont été réalisés.

➤ Les pathologies principales

35% des prises en charge sont liées à des Troubles du développement psychologique

33% Troubles du comportement et troubles émotionnels apparaissant habituellement durant l'enfance et l'adolescence

22% Troubles névrotiques, troubles liés à des facteurs de stress et troubles somatoformes.

➤ Les lieux d'intervention

En 2022, sur 32 439 actes en présence du patient, 3% ont été réalisés en dehors d'un lieu de soins.

3.6. Les prises en charge spécifiques

➤ PSIDEV

L'équipe a été mise en place en 2021.

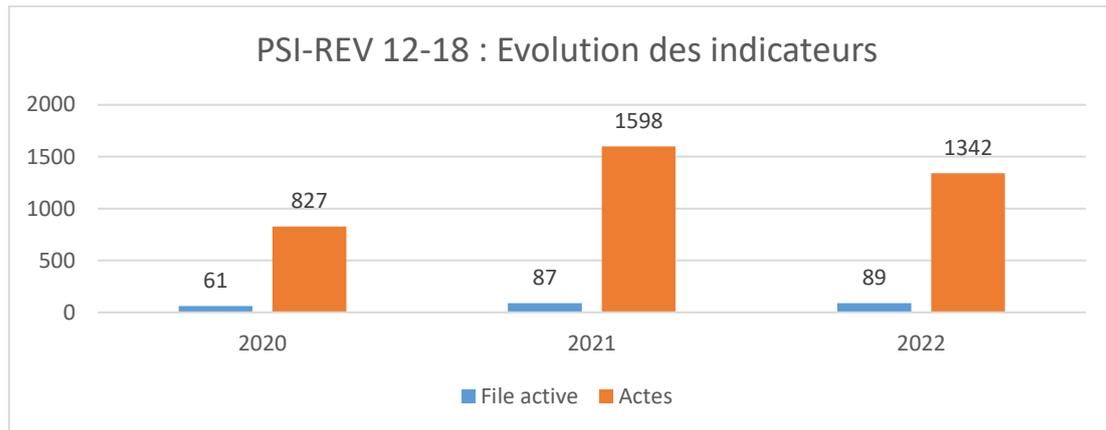
La file active en 2022 était de 38 enfants, 551 actes ont été produits, soit en moyenne 14.5 actes par enfant.

➤ PSI-REV 7-12

Créée en 2022, 29 enfants ont été suivis, 246 actes produits.

➤ PSI-REV 12-18

(Anciennement nommée équipe mobile adolescents)



La file active augmente régulièrement depuis 2020. Les actes ont augmenté de 62%.

Près de 2/3 des actes sont réalisés hors lieux de soins en présentiel.

➤ La périnatalité

21 enfants ont été pris en charge, 57 actes ont été recueillis.

237 Adultes ont été suivis +1.7%, pour 1593 actes +2% vs 2021.

4. L'activité par pôles vs 2019

4.1. Temps plein

Pôles	FA	evol / 2019	Journées	evol / 2019	DMH 2022	Différence DMH/2019
AGEN ET ALBRET	249	-25.4%	16 562	-11.3%	66.5	10.6
GARONNE ET CONFLUENT	239	-11.2%	16 661	-11.1%	69.7	0
VALLEE DU LOT	335	9.1%	13 795	-20.0%	41.2	-14.9
CASSIOPEE	861	-1.8%	6 124	12.5%	7.1	0.9
PERSPECTIVES	148	-48.1%	9 429	-26.1%	63.7	18.9
PSYCHIATRIE DE L'ADOLESCENT	101	-4.7%	2 859	2.7%	28.3	2
PEDO PSYCHIATRIE	40	11.1%	895	14.2%	22.4	0.6
Ensemble	1 362	-14.8%	66 325	-13.2%	48.7	0.9

4.2. Temps partiel

Pôles	FA	evol / 2019	Venues	evol / 2019
AGEN ET ALBRET	82	0.0%	2 834	-35.1%
GARONNE ET CONFLUENT	98	-13.3%	4 004	-34.6%
VALLEE DU LOT	131	12.9%	4 276	-28.8%
PERSPECTIVES	0	-100.0%	0	-100.0%
PSYCHIATRIE DE L'ADOLESCENT	163	35.8%	1 418	-26.0%
PEDO PSYCHIATRIE	117	0.9%	5 736	-14.1%
Ensemble	587	-1.5%	18 268	-30.1%

4.3. Ambulatoire

Pôles	FA	evol / 2019	Actes	evol / 2019
AGEN ET ALBRET	2 893	-9.4%	27 654	-11.1%
GARONNE ET CONFLUENT	1 804	3.6%	16 096	-19.5%
VALLEE DU LOT	1 582	-11.1%	19 600	5.8%
CASSIOPEE	2 909	35.9%	7 938	110.8%
PERSPECTIVES	698	-2.9%	9 594	38.4%
PSYCHIATRIE DE L'ADOLESCENT	1 572	-4.8%	12 745	36.3%
PEDO PSYCHIATRIE	1 555	-15.1%	29 194	-14.6%
Ensemble	11 536	-2.2%	122 821	-0.8%

Champ MCO : Addictologie

➤ Hospitalisations

193 patients ont été suivis en hospitalisation

Évolution des séjours :

Libellé	2019.	2022	Evol
ADDICTO_MCO_TC	285	234	-17.9%
ADDICTO_MCO_HJ	832	490	-41.1%
Ensemble	1117	724	-35.2%

En 2022, l'activité globale n'a pas retrouvé son niveau de 2019, principalement en HJ.

76.5% des GHM temps plein sont complexes vs 78% en 2019

93% des séjours étaient en niveau 1 en 2022 vs 74% en 2019

La valorisation brute était de 1 260 031 euros -23% vs 2019

La garantie de financement a continué à s'appliquer en 2022

➤ Consultations externes

	2022	Evol /2021	Evol /2019
HANDISANTE			
Montant facturé €	50762.37	23%	217%
Nombre de consultations	769	34%	239%
Nombre d'actes CCAM	609	12%	65%
Centre Pierre FOUQUET			
Montant facturé €	40683	0%	30%
Nombre de consultations	1358	-2%	21%
Nombre d'actes CCAM	1	nc	-91%

Champ SSR : addictologie

➤ Hospitalisations

119 patients ont été pris en charge en 2022 (-22% vs 2019)

	2022
Nb de séjours entiers	141
MONTANT BR €	360 186.02
Jours de présence	2 110
Poids moyen Journée Traitée (PMJT) €	170.70

Les séjours ont diminué de -20% et les journées de -26%. Vs 2019

La valorisation brute a diminué de -26%

GME	Description	Eff. Séjours	Eff. Jrs Prés.
1903SA1	Toxicomanies avec dépendance / HC Réadaptation spécialisée Niveau A-1 : sans sévérité	73	1 333
1903UA1	Toxicomanies avec dépendance / HC Réadaptation autre Niveau A-1 : sans sévérité	48	545
1903A1	Toxicomanies avec dépendance , score cog <= 6 - niveau 1	17	180
1909SA1	Autres troubles psycho-comportementaux / HC Réadaptation spécialisée Niveau A-1 : sans sévérité	3	52
Ensemble		141	2 110

	2022	2021
Part des séjours en zone haute	7.8%	13.5%
Part des séjours de niveau2	0%	0.7%
Nb moyen d'actes CSARR par jour	1.3	1,1

Conclusion

Globalement, le CHD a pris en charge 12469 patients en 2022, 3971 étaient des nouveaux patients.

En psychiatrie, 11820 patients ont été suivis. La moitié sont des adultes e 26 à 64 ans, 1/ 4 sont des mineurs, les jeunes adultes et les personnes âgées représentent chacun 11% de la population.

684 patients étaient en soins sans consentement, soit +7% par rapport à 2021 (augmentation des soins pour péril imminent).

➤ La population adulte

La file active est au niveau de 2019 et on retrouve une reprise de l'activité dans tous les modes de prise en charge sauf en temps plein (réduction des lits pour un virage ambulatoire). La durée moyenne de séjour a augmenté de +1 j par rapport à 2019.

Aux urgences, l'activité a augmenté en période post COVID (+42% vs 2019), mais une grande partie de l'activité reflète un rattrapage du recueil médical. En parallèle, les admissions au SIRA n'ont augmenté que de +3% vs 2019. La modalité de prise en charge de la crise, instaurée en 2022 a permis de gérer 101 patients.

Au sein des unités d'admission, la durée moyenne d'un passage a augmenté de +9 j vs 2019 ; l'équipe médico-sociale a démarré son activité au cours de l'année 2022.

Sur l'ensemble des unités de psychiatrie, les prises en charge à temps plein de plus de 270 j sur l'année ont continué à diminuer en 2022(-18 patients vs 2019).

A temps partiel, la reprise de l'activité est significative depuis l'année 2021.

En ambulatoire, au sein des lieux de soins des pôles sectorisés, la file active et les actes en présentiel ont diminué de -10% depuis 2019. Une réorganisation des entretiens a été effectuée du fait de la pénurie médicale : la part des entretiens infirmiers a augmenté significativement.

Les prises en charge spécifiques :

Pour les patients sous-main de justice, on note une augmentation de l'activité au centre de détention d'Eysses.

En Géro-psi, l'activité a fortement diminué depuis 2019 du fait d'une départ d'un praticien. L'activité d l'EMGP s'est développée mais le recueil d'activité doit être confirmé.

En Réhabilitation, l'activité a été peu impactée par la crise COVID.

Le Centre de Ressources pour les Troubles Anxio-Dépressifs (anciennement clinique), après une réorganisation de l'activité médicale à partir du secteur privé, a réussi à maintenir son activité (-6% de séjours par rapport à 2019).

En HAD, 77 patients ont été pris en charge en provenance de l'agenais pour les 3/4, et du villeneuvois pour près d'1/4.

➤ La population Infanto-juvénile

2920 mineurs ont été suivis en 2022 en provenance presque à part égale des 3 sous territoires. La file active a diminué de-10% depuis 2019 mais les indicateurs montrent une reprise de l'activité en HJ depuis 2021.

46 mineurs sont passés au SIRA en 2022. En ambulatoire, l'activité a un peu diminué depuis 2019 (-3.6%). L'analyse par âge révèle une différence entre les adolescents et les enfants, les indicateurs d'activité chez ces derniers étant à la baisse.

Les prises en charge spécifiques Psidev, Psirev et les suivis en périnatalité continuent à se développer.

En MCO, 193 patients ont été suivis en hospitalisation., l'activité a repris en 2022 mais n'a pas atteint le niveau de 2019 surtout pour l'activité à temps partiel (globalement-23% de valorisation brute vs 2019), mais la garantie de financement s'appliquait encore en 2022.

L'activité externe n'a pas été touchée par la crise COVID, l'augmentation se poursuit.

En SSR, 119 patients ont été pris en charge pour 141 séjours, soit une diminution de -20% vs 2019.